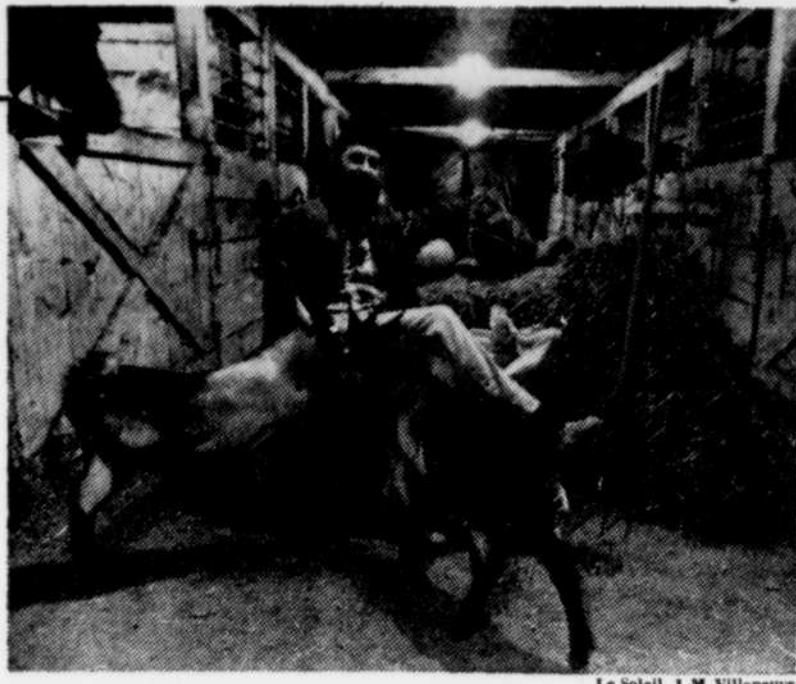


Les années 80 verront-elles la révolution de nos façons de consommer, de vivre en tant qu'hommes et en tant que femmes, et d'être gouvernés? Dans le cahier Dossiers d'aujourd'hui, Marc Saint-Pierre dévoile son plan "d'autosuffisance alimentaire"; Claude LaRoche et Alain Bouchard traitent chacun à leur façon de la définition nouvelle des rôles sexuels. Dans un essai de politique-fiction, Raymond Giroux scelle le sort du Québec et du Canada.

B-1 à B-3



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Le "caller"

Gaston Miron, pilier de la poésie et de l'indépendantisme au Québec, grand amateur de musique western et de musique à bouche, ne dédaigne pas "caller" un p'tit set carré quand l'occasion s'en présente, nous rapporte Régis Tremblay.

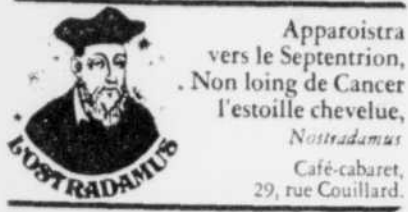
D-1



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Soirée Gary Unger à Atlanta

C-1



Apparoitra vers le Septentrion, Non loing de Cancer l'estoille chevelue, Nottradamus Café-cabaret, 29, rue Couillard.

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES DOCTEURS EN OPTOMETRIE 376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417 (En haut Société des Alcools)

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60

136 PAGES 10 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 12 JANVIER 1980

84e ANNEE, No 14

GASPE - PERCE - ILES-DE-LA-MADELINE - ABITIBI 60¢

QUEBEC 50¢



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Des vacances en hiver

Explorer le Québec en hiver, c'est possible. Richard Côté nous le démontre dans le cahier tourisme après avoir rappelé la nécessité de bien se documenter. Si vous décidez de prendre la route, vous rencontrerez sûrement des jeunes comme Carl Marceau (debout sur le traineau) et André Godin qui savent profiter des joies de l'hiver même sur la glace.

E-1

En éditorial

Selon Claude Beauchamp, les résultats du référendum de juin risquent de nuire autant aux libéraux de M. Ryan qu'aux péquistes de M. Lévesque.

A-6

A vos souhaits

GOETEBORG (AFP) — Un automobiliste suédois a échappé à une inculpation pour conduite dangereuse parce qu'il a pu prouver qu'au moment de provoquer un accident, il a dû... éternuer. La stérutination providentielle ayant été confirmée par un témoin oculaire, le parquet de Goeteborg a décidé cette semaine qu'une inculpation n'était pas justifiée. L'automobiliste a en effet été "incapable de réagir en raison d'un facteur indépendant de sa volonté", a estimé Mme Margareta Henriksson, juge d'instruction à Goeteborg. Tel n'est sans doute pas l'avis de la victime de cette affaire, une vieille dame de Goeteborg âgée de 83 ans qui, six mois après avoir été renversée alors qu'elle s'apprêtait à traverser la rue, se trouve toujours à l'hôpital. Le commissaire Sten Nordeke, responsable de l'enquête, a pour sa part espéré que l'exemple ne ferait pas école: "Je crains une épidémie d'éternuements...", a-t-il déclaré hier.

sommaire

- Annonces classées H-2 à H-7
- Arts et spectacles G-1 à G-16
- Bandes dessinées D-1 à D-10
- Bridge F-2
- Carrières et professions G-15
- Décès F-2 à F-10
- Echecs H-9
- Economie-finance H-5
- Feuilleton B-5 à B-8
- Habitat H-4
- Horoscope C-7
- La bonne chère H-7
- Monde E-10 à E-12
- Mot mystère F-2, H-1 à H-10
- Mots croisés H-2
- Où aller à Québec G-3 et H-6
- Pages documentaires D-9
- Patron B-1 à B-3
- Sciences H-3
- Sport B-4
- Télévision C-1 à C-5
- Tourisme D-10
- E-1 à E-9

météo

Ciel variable, quelques averses en montagne, froid. Demain, ensoleillé puis ennuagement en soirée.

détails en page H-2

Traitement des grands brûlés: l'Est du Québec est dépourvu de services satisfaisants

A-3



C'est un personnel clinique brossé, casqué, ganté — asepsie totale oblige — qui avec minutie, attention, délicatesse, débride les chairs nécrosées d'un brûlé.

Le livre beige vu par Lévesque

"Un véritable piège"

par Lise LACHANCE du bureau du Soleil

MONTREAL — "Un véritable piège", "un maquillage verbal", "une approche ni chair ni poisson", "un texte démissionnaire" telles sont quelques-unes des épithètes dont le premier ministre du Québec et du chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a coiffé le document Ryan sur une nouvelle fédération canadienne, hier, accusant même ce texte de constituer, en maints endroits, "un recul par rapport à des demandes devenues traditionnelles pour le Québec".

L'égalité politique

Selon M. Lévesque, qui donnait une conférence de presse dans la métropole, le recul porte tant sur l'essentiel — l'égalité politique — que sur des réalités aussi vitales que la langue et la culture, l'économie, le secteur social.

M. Lévesque affirme que, pour le chef libéral et son équipe, la recherche d'une égalité politique se réduit à l'un des treize objectifs qu'énumère le livre beige. "On a tellement peur d'indisposer la majorité anglophone qu'on s'empresse de préciser que cette égalité se réalisera par la proclamation de certains droits linguistiques", affirme le premier ministre.

A son avis, l'égalité fondamentale,

juridiquement établie, du peuple québécois avec le peuple anglo-canadien, est impensable pour les libéraux. "Une fois mentionnée parmi les objectifs, elle disparaît ensuite sans laisser de traces et le reste du document libéral n'est plus qu'un effort systématique pour faire du Québec une provin-

ce comme les autres et noyer la dualité dans le régionalisme."

Culture

Le document Ryan, de poursuivre M. Lévesque, recule même dans de larges secteurs de notre vie culturelle et sociale par rapport à des positions que défendaient MM. Lesage, Johnson et Bourassa, de même que le gouvernement actuel.

En matière culturelle, il cite trois exemples: le maintien pour Ottawa du pouvoir de conserver ou de mettre sur pied des institutions nationales dans tous les domaines, dont la radio-télévision et la recherche; celui d'attribuer les ondes et de définir les normes techniques pour la radiodiffusion et même la câblodiffusion; celui d'encourir n'importe quelle dépense de nature culturelle pourvu qu'il y soit autorisé par le Conseil fédéral aux deux tiers, le Québec ne comptant que pour le quart des voix.

Secteur social

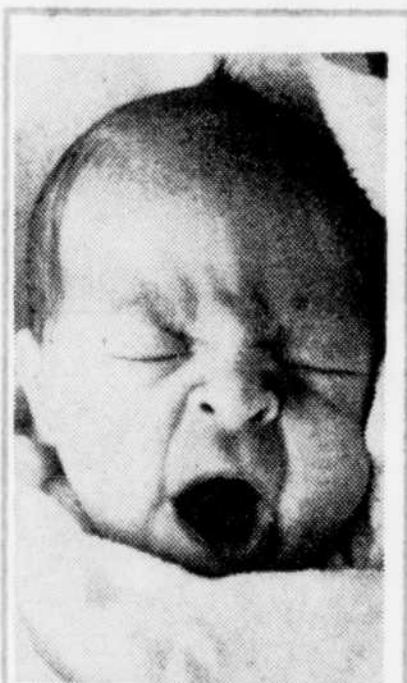
En matière sociale, M. Lévesque soutient que le document Ryan laisse au fédéral tout le pouvoir d'instaurer n'importe quel programme de transfert aux individus par son contrôle des allocations familiales, de la sécurité de la vieillesse, "de toutes les clés

(Suite à la page A2, 1re col.)

Autres textes en page F-1



Pour René Lévesque, le document Ryan constitue "un recul par rapport à des demandes devenues traditionnelles pour le Québec".



Un bébé discriminé

La petite Eunice Cloutier ne semble pas impressionnée par la controverse entourant sa naissance, la première de l'An nouveau, à Camrose en Alberta. Les marchands de l'endroit avaient promis un prix au premier bébé de l'année mais ont refusé de l'accorder à Eunice en apprenant qu'il s'agissait d'une enfant née hors mariage. A Edmonton des enfants de quatrième année ont réuni une somme de \$16 et comptent l'offrir à Eunice pour protester contre cette discrimination.

Le site de Montréal est envisagé

Clark suggère d'ôter à Moscou les Jeux de 80

A-4 et C-3



Le Soleil, Clément Thibault

De nombreux véhicules sont restés en panne sur les routes du Québec métropolitain, après avoir rencontré des flaques d'eau atteignant plus d'un pied en maints endroits. A Sainte-Foy surtout, les routes ont été inondées considérablement sous les viaducs.

"Un véritable..." (Suite de la première page)

essentielle d'une politique de sécurité du revenu".

Par ailleurs, l'inclusion proposée d'une déclaration des droits dans la constitution canadienne — constitution qui ne pourrait être modifiée sans l'accord du reste du Canada — limiterait à son avis le droit de l'Assemblée nationale de légiférer sur la langue d'enseignement et sur les structures scolaires. Ce qui l'amène à dire: "La solution Ryan, à cet égard, est bien pire que la loi 22; au moins celle-ci pouvait être abrogée, et elle l'a effectivement été par la loi 101."

En ce sens donc, note M. Lévesque, "tout le document libéral ressemble à la loi 22 du gouvernement Bourassa".

Le Conseil fédéral

Le premier ministre s'en est pris particulièrement au Conseil fédéral, pierre d'angle de la proposition libérale. Il affirme que cette formule, avec les 25 pour 100 des voix réservées au Québec, équivaudrait à une "minorisation institutionnalisée".

Ce conseil, croit-il, n'ajoute rien au pouvoir québécois. Il risque au contraire de le réduire encore davantage. "On est rendu loin même du statut particulier!"

Sans compter, de dire l'homme politique, que cet organisme s'ajoutant "aux multiples et accaparantes conférences fédérales-provinciales", il constituerait "une structure supplémentaire fonctionnellement paralysante, un nid à chicanes".

M. Lévesque reconnaît qu'il est peut-être théoriquement possible d'imaginer une forme quelconque de fédéralisme renouvelé. Mais, opine-t-il, ce renouvellement devrait absolument viser, pour avoir la moindre chance d'améliorer les choses:

- 1 — à modifier la place du Québec

afin de le renforcer:

2 — à simplifier les structures et organismes "qui se marchent constamment sur les pieds".

Or, dit-il, pas question de telles mesures dans le document Ryan qui ne fait qu'entretenir une illusion de changement.

A son avis, la plupart des pouvoirs que le document souhaite enlever à Ottawa sont depuis longtemps désuets. Par contre, l'équipe libérale propose que le gouvernement fédéral puisse intervenir grâce à un pouvoir d'urgence qui lui serait dorénavant reconnu, ce qui n'est pas expressément le cas maintenant. "On redonnerait donc au gouvernement central une possibilité d'action qu'on paraissait disposé à lui soustraire dans les autres pouvoirs généraux."

Des lunettes roses

M. Lévesque soutient que le document Ryan présente la réalité aux Québécois à travers des lunettes roses. Ce qui lui fait dire qu'il s'agit d'une "analyse-fiction" proposant en gros le maintien pur et simple du statu quo dans tout le domaine économique, "celui qui sous-tend tout le reste en définitive".

En effet, dit-il, "à part certaines suggestions qui ne feraient que confirmer la pratique actuelle ou corriger certaines anomalies (relations de travail, pêcheries, téléphone), le fédéral garderait intacte sa maîtrise des grands leviers économiques: monnaie, tarifs, système bancaire, aide à l'industrie, taxation des compagnies, commerce extra-provincial, etc."

Or, conclut M. Lévesque à ce sujet, le Québec ne peut être "le premier responsable du développement de ses ressources humaines et physiques" sans maîtriser les principaux instru-

ments de sa vie économique.

Démission anticipée

Le premier ministre reproche amèrement au document beige de situer le débat dans un contexte pan-canadien. "Pour la première fois depuis un siècle, a lancé hier M. Lévesque, un parti politique du Québec prétend négocier avec le reste du Canada non pas à partir d'une vision et d'une perspective québécoise, mais à partir de considérations pan-canadiennes."

M. Lévesque estime qu'en invitant les citoyens à la patience et en les incitant à "éviter de part et d'autre l'attitude suivant laquelle il faut absolument en venir à une entente", M. Ryan demande en fait aux Québécois le mandat de tenir avec les autres provinces une sorte de "discussion de salon". "Jamais un parti politique québécois n'a adopté une attitude aussi foncièrement désossée dans le dossier constitutionnel. Chose certaine, ce n'est pas de cette façon que le Québec récupérera jamais les pouvoirs dont il a besoin."

M. Lévesque affirme que, dans cette perspective, les provinces n'ont aucun intérêt à se presser et à conclure une nouvelle entente avec le Québec.

Le premier ministre considère donc le document libéral comme "un texte démissionnaire" qui voudrait confiner à jamais le peuple québécois "dans un statut non seulement provincial mais de plus en plus minoritaire et dépendant". D'où, selon lui, "un piège".

A son avis, seul un "oui" au référendum pourrait "débloquer le cul-de-sac où deux peuples sont enfermés dans une inégalité qui les emprisonne l'un et l'autre, et dans l'hypocrisie foncière des pseudo-solutions".

De mini-inondations en plein mois de janvier

par Roch DESGAGNE

Le refroidissement du temps que la météo prévoyait pour le milieu de la nuit dernière devait rétablir quelque peu la situation sur les routes de la région de Québec, non sans les rendre très dangereuses pour le début de la journée.

Le froid devait aussi mettre un terme aux averse de pluie qui ont balayé presque tout le Québec au cours de la journée d'hier, causant de mini-inondations en maints endroits.

Dans tout le Québec métropolitain, les routes ont été envahies par l'eau pendant toute la soirée, rendant la

circulation difficile et dangereuse. Partout dans les villes et sur les grandes artères, on comptait par dizaines les véhicules en panne ou accidentés, à cause de flaques d'eau et de la glace recouvrant la chaussée.

A Québec, la sûreté municipale rapportait de multiples accidents et accrochages. Vers 22h15, la police a porté secours aux passagers d'un minibus, des handicapés, en panne à l'intersection Dufferin et côte d'Abraham.

La sûreté municipale de Sainte-Foy a pris toutes les mesures possibles pour ralentir le flot de circulation, surtout aux heures de pointe. Toutes

les voies principales, les échangeurs au sud et les routes du secteur nord, étaient complètement inondées dans les endroits les plus bas et sous les viaducs.

A Beauport, la police a fermé des sections de rues trop dangereuses.

La Sûreté du Québec métropolitain rapportait de nombreux véhicules en bordure des routes. Le boulevard Talbot était recouvert d'eau et de neige. Sur la Rive-Sud également, le pavage était inondé à plusieurs endroits de la 20 et les routes secondaires étaient sur fond de glace vive. Un autobus de skieurs s'est embourbé à la suite d'une embardée à une voie de sortie à Bernières.

Partout, les équipes de voirie ont été appelées d'urgence pour sabler la chaussée et pour débloquer les égouts pluviaux engorgés.

Dans la région de la Beauce, les routes étaient dérites comme sécuritaires, et on ne signalait pas de gonflement dangereux de la rivière Chaudière.

Hier soir, Environnement Canada signalait une baisse sensible de la température, et quelques chutes de neige pour la nuit dernière.

Un avion soviétique boycotté à New York

MONTREAL (PC) — Un avion soviétique transportant 99 passagers a dû être détourné, hier soir, sur l'aéroport international de Mirabel, après que le personnel de l'aéroport John-Kennedy, de New York eût refusé de s'occuper de l'appareil, a annoncé le ministre canadien des Transports.

Un porte-parole du ministère, M. Claude Ross, a souligné que l'appareil et l'équipage devaient retourner à Moscou hier soir.

Les passagers ont été acheminés vers New York par d'autres moyens, a-t-il ajouté. Il n'a pas pu préciser si les passagers ont emprunté d'autres compagnies aériennes ou s'ils ont pris des autobus ou d'autres moyens de transport.

M. Ross n'a pas été en mesure de donner les raisons de ce détournement ni de dire pourquoi on avait interdit à l'avion soviétique d'atterrir à New York.

Toutefois, il a été possible d'apprendre qu'un syndicat américain représentant des employés au sol de l'aéroport de New York, avait décrété, hier, un boycottage des avions de l'Aeroflot pour protester contre l'invasion soviétique en Afghanistan.

C'est le premier vol de la ligne Moscou-New York, empruntée par les

avions soviétiques, affecté par cette mesure. Le prochain vol est prévu pour demain.

Quatrième étiquette pour Samson

(PC) — La formation politique dirigée par M. Camil Samson vient encore de changer de nom. Elle sera désormais identifiée par l'appellation Parti démocrate-crédiste.

Dans un communiqué publié hier à Québec, le secrétaire général du parti, M. Jean-Noël Gravel, précise que les avis en ce sens ont été expédiés à MM. Pierre-F. Côté, Clément Richard et Pierre-Olivier Boucher, respectivement directeur général des élections, président de l'Assemblée nationale et directeur général du financement des partis politiques. La nouvelle désignation est en vigueur depuis le premier janvier.

Pour le parti de M. Samson, il s'agit d'un quatrième changement de nom depuis le Ralliement crédiste: le Crédit social-Québec, de nouveau le Ralliement crédiste, les Démocrates et maintenant les Démocrates-crédistes.

LA QUOTIDIENNE
(TIRAGE DE VENDREDI)
9-0-9

MINI-LOTO
540,626

LOTO 6/36

11-16-18-21-29-36
numéro complémentaire: 6

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 15h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

REALISATION de JEAN-CLAUDE DE NEUVILLE

Coupe sans mise en forme

COIFFURE
1071, AVENUE des ERABLES
Québec

Coupe sans mise en forme

Le TUB est ouvert du mardi au vendredi. Le dernier rendez-vous est à 18h30 tous les soirs. 647-1836

L'ENCOIGNURE
1360 Notre-Dame, Ancienne-Lorette
871-3121

Solde d'échantillons de plancher

du 12 au 19 janvier

Description	Prix	Réduit à
4 fauteuils "os de mouton" velours rouge	\$365 ch.	\$230 ch.
1 ensemble table, 2 chaises "bois naturel"	486	335
1 ensemble table, 2 chaises, bonnetière	1,363	995
1 lit "Mont-Roland" 60 x 80 hauts poteaux	1,070	835
1 ensemble causeuse, fauteuil "Lindor"	2,082	1,769
1 commode 3 tiroirs	668	495
1 pouf tissu rayé orange/brun	92	79
1 chaise haute "Bébé" siège en cuir	176	124
2 tables de chevet 3 tiroirs	295 ch.	229 ch.
1 huche ouverte pour bahut 56"	420	324
2 armoires penderies 45 x 72 x 24"	1,075 ch.	913 ch.
2 poufs tissu rayé brun/blanc	139 ch.	99 ch.
1 huche 3 portes vitrées 58"	843	643
1 petite armoire 2 portes "à suspendre"	305	195
1 peau de vache brune/blanche	150	89
2 foyers en fonte "Habitant"	1,100 ch.	799 ch.
2 poèles en fonte 2 ports "Bijou"	995 ch.	795 ch.

Seuls les échantillons de plancher arborant une étiquette rouge sont en solde.
Livraison gratuite dans toute la province "à l'exception des poèles en fonte".
Meubles québécois et canadiens d'inspiration traditionnelle. Mobilier contemporain et accessoires de décoration d'appoint... Lampes, carpes, peintures, etc.

Une occasion unique!
C'est le solde annuel chez Stéréoquad.
Profitez de soldes allant de 10 à 25%
sur nos chaînes haute-fidélité
et accessoires de prestige.

SOLDE ANNUEL

710 Côte Franklin,
Québec 8
(418) 687-0909

Services de soins déficients pour les grands brûlés

par Roger BELLEFEUILLE

La région de Québec et de l'Est de la province n'est pas pourvue de services adéquats pour le traitement des grands brûlés. Pour pallier à cette lacune, l'hôpital du Saint-Sacrement saisira, dès la semaine prochaine, le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) d'une requête en vue de la création, dans cet établissement si possible, d'une telle unité de soins intégrée.

Selon le directeur général de Saint-Sacrement, M. Paul Pleau, le conseil d'administration et le conseil des médecins et dentistes ont tous deux donné leur accord et cette idée rallierait également l'assentiment des autres centres hospitaliers de la région.

Cette décision prend une signification toute particulière au lendemain de la tragédie de Chapais,

dont une douzaine des brûlés graves furent traités dans des hôpitaux de Québec.

L'unité envisagée par Saint-Sacrement compterait huit lits de soins actifs et quatre pour convalescents. Une équipe de ce centre hospitalier du chemin Sainte-Foy, à Québec, doit d'ailleurs se rendre dans quelques hôpitaux américains, spécialisés dans ce genre de soins, au cours du mois de février.

Comme l'a expliqué au SOLEIL le Dr Alphonse Roy, spécialiste en chirurgie plastique, rattaché à Saint-Sacrement, les services et les lits pour le traitement des grands brûlés sont trop dispersés à l'heure actuelle dans divers hôpitaux pour que l'on puisse songer à pouvoir offrir une spécialité de pointe, dont le patient serait le plus grand bénéficiaire au bout du compte.

Selon ce plasticien, qui s'est spécialisé en Angleterre et aux États-Unis, une personne atteinte de brûlures graves, (troisième degré) sur une superficie corporelle de 40 à 50 pour 100 ne devrait pas demeurer, dans des conditions idéales, plus de cinq à six semaines à l'hôpital. Le séjour moyen présentement, compte tenu de l'état des services, peut aller de trois à quatre mois. Un séjour trop long, d'après le Dr Roy est susceptible de développer chez le malade un état de dépendance et de retarder un retour à un état de vie le plus normal possible.

L'absence d'une telle unité intégrée, d'ajouter ce spécialiste, rend difficile en outre la formation et le maintien d'une équipe multidisciplinaire, bien au fait des technologies nouvelles, d'autant plus que le traitement des grands brûlés requiert une motivation particulière et un sens du dévouement peu commun.

De grands blessés

Il aura fallu une tragédie qui fit 492 victimes — l'incendie du Coconut Grove Night Club, à Boston, en 1942 — pour que l'on s'aperçoive alors que les connaissances en matière de pathophysiologie des cas de brûlures étaient plutôt minces.

De faire remarquer le Dr Roy, la personne gravement brûlée est atrocement atteinte dans ses chairs, sans compter que plusieurs systèmes de son organisme — poumons, reins, cœur, etc. — sont du même coup souvent gravement affectés.

Au traumatisme physique et physiologique s'ajoutent dans maints cas, des perturbations psychologiques profondes qui peuvent découler de la perte de l'estime de soi ou de la crainte d'être rejeté de ses proches, de son employeur ou d'un être cher.

Il s'agit donc d'un traitement prolongé qui dépasse la compétence d'un seul spécialiste. Spécialistes de la chirurgie plastique, infirmières, psychiatre, spécialistes du contrôle de l'infection, diététiciennes, physiothérapeutes, ergothérapeutes, travailleurs sociaux et autres effectifs d'appoint devraient, normalement, faire partie d'une telle équipe.

La technologie

L'hôpital du Saint-Sacrement est le seul centre hospitalier de la région de Québec et de l'Est de la province à compter une unité de soins pour grands brûlés qui s'approche quelque peu des normes souhaitées. Cette unité ne compte que deux lits et tout le bloc, en terme d'espace, équivaut à peu près à la superficie de quatre chambres. L'unité compte des antichambres, une salle thermale pour le débridage et la désinfection des plaies et

une salle de pansement. Le patient est déplacé sur civière, de sa chambre aux deux autres salles à l'aide de rails fixés au plafond. Ce qui limite d'autant la manipulation du patient.

Une asepsie totale, c'est-à-dire un environnement libre le plus possible de toute bactérie, est un pré-requis indispensable. La chair à vif est un foyer privilégié d'infection, d'où la nécessité d'isoler le plus possible une telle unité des

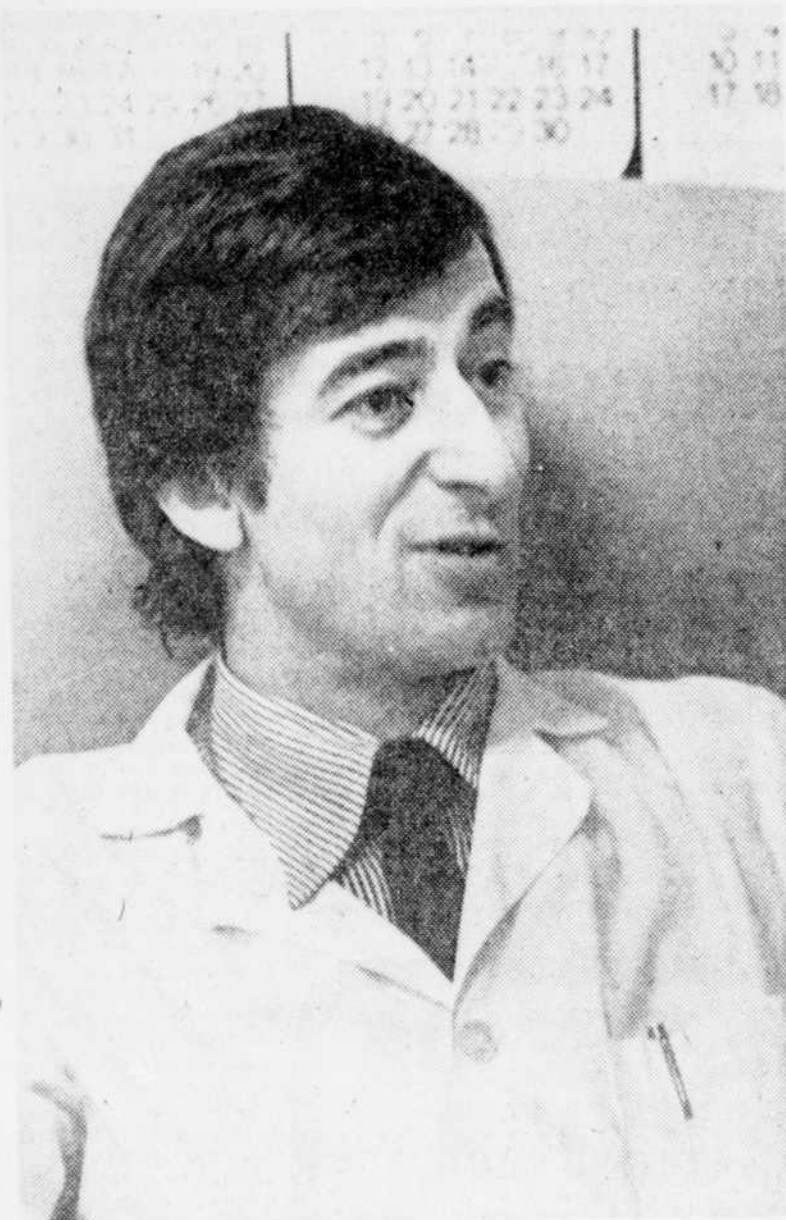
autres départements de l'hôpital afin que le brûlé n'infecte d'autres malades ou ne soit infecté par eux.

D'où l'urgence de procéder le plus rapidement possible aussi à la greffe de peau (peau de cadavre, de porc ou provenant de partie non atteinte du corps du malade, voire peau synthétique). Cette délicate opération a justement pour but de prévenir l'infection, de faciliter la régénérescence des tissus sains qui

pourront eux aussi servir, le cas échéant, à d'autres greffes.

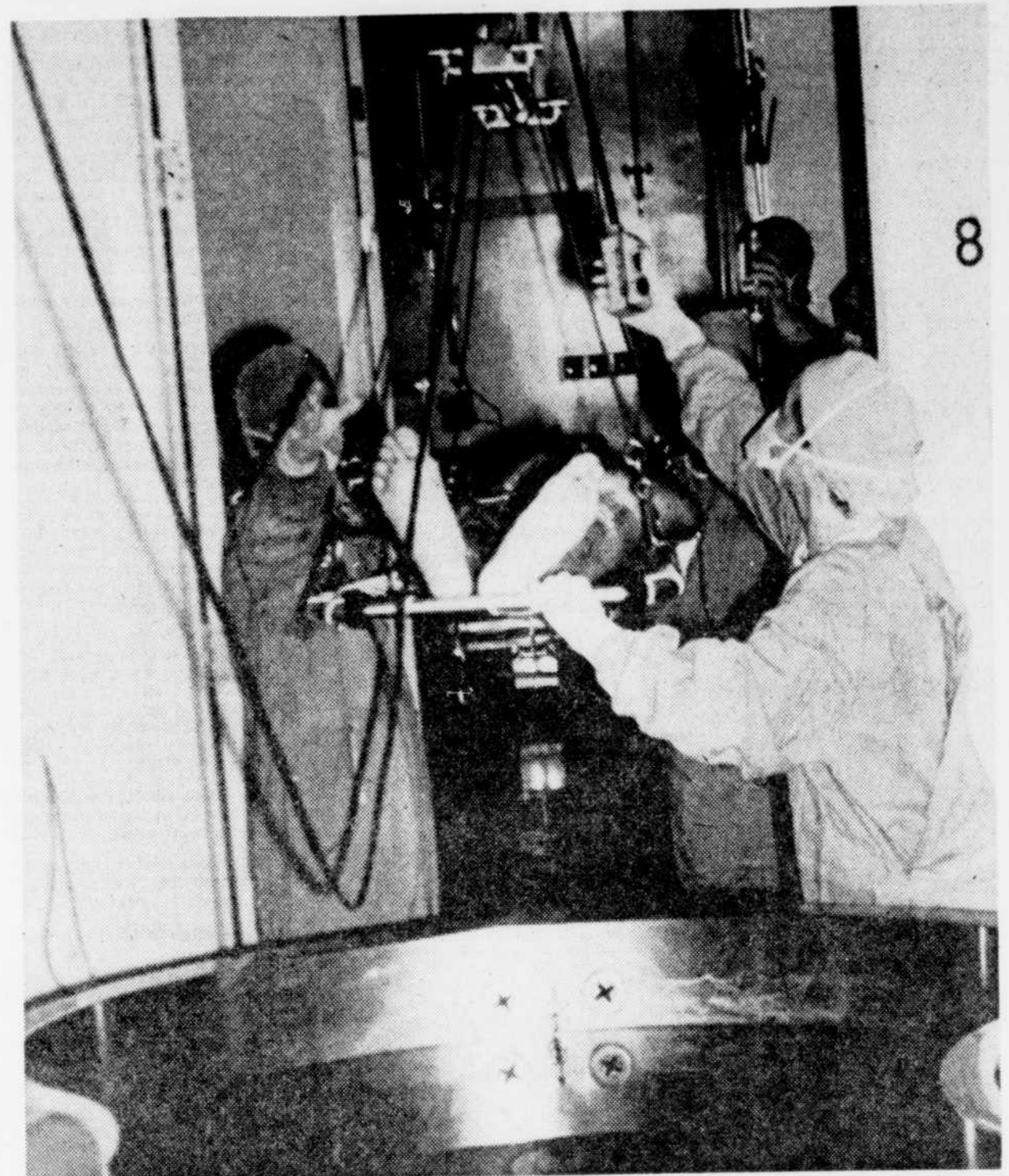
Nul doute que l'éparpillement des ressources cliniques et professionnelles ne sert pas au plus haut point, à l'heure actuelle, le sort des grands brûlés.

Il se passera sans aucun doute encore plusieurs mois avant que le CRSSS soit en mesure de faire une recommandation ferme au ministre des Affaires sociales à cet égard.



Le Soleil, Reynald Lavoie

Le Dr Alphonse Roy, spécialiste en chirurgie plastique de l'hôpital du Saint-Sacrement.



(Photo: Hôpital du Saint-Sacrement)

Un équipement adéquat susceptible de ménager les efforts du personnel clinique et de réduire les manipulations douloureuses pour les brûlés est un acquis précieux pour une telle unité de soins.

De moins en moins d'adolescents quittent l'école

par Damien GAGNON

Le nombre de jeunes qui quittent l'école avant d'avoir terminé leurs études secondaires est en régression.

Des 682.684 élèves qui fréquentent les écoles secondaires du Québec en 1972-1973, 94.465 ont abandonné, soit 14,3 pour 100. Quatre ans plus tard, en 1976-1977, 64.551 des 571.925 élèves inscrits quittaient sans avoir obtenu un certificat d'enseignement, soit 10,8 pour 100.

C'est ce qui ressort d'une étude statistique préparée par M. Gilles Boudreault de la direction des politiques et plans du ministère de l'Éducation. Publiée l'automne dernier, cette étude n'a pas eu d'écho dans les médias d'information, son existence n'ayant pas encore été portée à leur connaissance.

N'eût été de l'année 1974-1975, où les abandons scolaires ont été particulièrement nombreux, on aurait assisté à une baisse constante du nombre de drop-out pour toute la période étudiée. Cette année-là, le nombre d'abandons a grimpé à 90.556, alors qu'il était de 82.285 l'année précédente.

Cette remontée demeure inexplicable. Toutefois, M. Boudreault, au cours d'une entrevue accordée au représentant du SOLEIL, émet l'hypothèse que la double promotion du primaire (les élèves de 6e et 7e années sont arrivés en même temps au secondaire) a pu créer des

remous dans certaines écoles. Les difficultés engendrées par l'intégration de ce flot d'élèves ont donc pu contribuer à augmenter le nombre des abandons.

Une école approuvée

Depuis la création des polyvalentes qui remonte aux années 1965, le phénomène drop-out est un sujet brûlant d'actualité. On reprochait aux écoles, ce qui est moins vrai aujourd'hui, leur caractère impersonnel souligne M. Boudreault.

Cette situation, dit-il, a amené les directions d'écoles, encouragées en cela par le ministère de l'Éducation, à s'occuper davantage de l'encadrement des élèves, contrôler plus sévèrement des absences, accueillir en début d'année, système de récompenses et autres. Ces formules d'encadrement mises de l'avant par les administrations scolaires expliquent, du moins en partie, la régression du phénomène de l'abandon scolaire.

En effet, depuis une couple d'années, plusieurs directions d'écoles de la région de Québec ont fait part d'une amélioration de la situation. On est heureux d'avoir réussi à apprivoiser l'école. Le directeur général de la Commission des écoles catholiques de Québec, M. Fernand Paradis, déclarait, récemment, que l'on assiste à une valorisation de l'école secondaire qui se traduit non seulement par une baisse du nombre d'abandons scolaires mais aussi du taux d'absentéisme.

Les jeunes arrivent une année plus tôt au secondaire (le cours primaire étant de 6 ans au lieu de 7). Ils en sortent plus jeunes. C'est un autre facteur, selon M. Boudreault, qui a contribué à diminuer le nombre des abandons puisque le nombre de jeunes qui quittent augmente avec l'âge.

Formule utilisée

C'est à partir du fichier de l'école qui donne la liste de tous les étudiants inscrits dans le système public du

rant une année scolaire donnée que cette étude a été entreprise. A moins d'avoir obtenu un certificat d'enseignement secondaire, l'étudiant qui n'était pas inscrit sur ce fichier l'année suivante était considéré comme ayant abandonné ses études.

Selon M. Boudreault, il s'agit de la plus importante enquête que le ministère de l'Éducation ait effectuée sur le sujet. Le fichier de l'école ne donnant pas la raison de l'abandon, il évalue la marge d'erreurs à environ 1 pour 100. Si un étudiant meurt, émigre en dehors du Québec, passe au secteur privé ou encore est victime d'une longue maladie, il figure parmi les abandons scolaires.

On constate, à la lecture des données, que les filles, sont plus persévérantes que les garçons. Chez ces derniers, les abandons scolaires sont plus nombreux. Par contre, le taux d'abandons dimi-

nue moins rapidement chez les filles.

Il se dégage également de l'étude, que plus un élève avance dans l'enseignement secondaire, plus la probabilité d'un abandon augmente. En secondaire V, le taux se situe entre 19 et 23 pour 100; en secondaire IV, il varie entre 12,7 et 17,7 pour 100. En secondaire II, il n'est plus que de 6,8 pour 100.

De 1972 à 1977, les écoles secondaires subissaient les effets de la dénatalité, soit une baisse de clientèle de 14 pour 100. Durant cette même période, on voit que les abandons diminuent de près de 32 pour 100. Ainsi, le nombre des étudiants qui abandonnent diminue deux fois plus vite que la population scolaire en général.

Abandons selon l'âge

	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977
12 ans et -	3.222	2.147	1.785	1.505	1.324
13 ans	7.563	4.914	4.778	4.164	3.685
14 ans	9.462	7.010	6.647	7.072	6.504
15 ans	13.343	12.032	15.494	12.104	10.519
16 ans	18.898	17.721	20.835	16.636	14.285
17 ans	19.642	19.847	20.791	18.876	14.887
18 ans et +	22.335	18.614	18.226	16.679	13.307
total	94.465	82.285	90.556	76.836	64.511

Abandons selon le sexe

	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977
Filles	41.429	36.501	40.684	34.491	29.206
Garçons	53.036	45.784	49.872	42.345	35.305
Total	94.465	82.285	90.556	76.836	64.511

Lapointe, Lord & Boutin
Avocats

1433, 4e Avenue, Limoilou
647-4655

ASSOCIÉS DEMANDÉS

Nouveau groupe de placement présentement en formation.

Nous serions intéressés à réunir des membres qui s'intéressent à la construction, la gestion et l'exploitation immobilière.

Capital requis: \$10,000 à \$20,000.

Toute personne désireuse de faire partie de notre groupe dynamique, communiquer avec **M. R. GAGNE** à 687-3928

A VENDRE OU A ECHANGER
(contre bloc à appartements)
PETIT CENTRE D'ACHATS
zone centre-ville
Ste-Foy
Occasion unique
658-8920
626-9042

ACHETONS
toutes monnaies
ARGENT - OR
avant 1968
COMPTOIR
MONNAIES - TIMBRES
INC.
PLACE LAURIER
653-8213

CLINIQUE DENTAIRE ST-AUGUSTIN

Yvan Fortin, D.D.S.
Le docteur Yvan Fortin, gradué à l'Université Laval en 1979, est heureux de vous annoncer l'ouverture de la Clinique Dentaire St-Augustin au 428, Route 138 (anciennement boulevard St-Augustin, P.Q.)
Pour rendez-vous: 8h30 à 4h30 p.m.
878-2740 (ANR)

CHARNY

- Maison à vendre
- 9 pièces
- Possibilité de bureau
- Garage
- 2 salles de bains
- Prix négociable

832-2633

Vous louchez du côté d'une combinaison gagnante?

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

Achete vieux bijoux en or

Rachete comptant les vieux bijoux en or (10 carats et plus). Evaluation gratuite.

Lepage - 694-0184

les élections du 18 février



Malgré la pluie et la série de mesures qu'il vient d'annoncer contre l'Union soviétique, le premier ministre canadien trouve quand même le moyen de sourire.

Clark annonce un nouveau train de représailles contre l'URSS

OTTAWA (d'après PC et UPI) — Le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, a annoncé hier que son gouvernement avait décidé de prendre une série de mesures de représailles à l'endroit de l'Union soviétique en guise de protestation contre son intervention en Afghanistan.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, à Ottawa, M. Clark a indiqué que le Canada remet en question l'opportunité de tenir les Jeux olympiques à Moscou cette année, et qu'il encouragera la discussion, avec d'autres nations, pour envisager des solutions de rechange, notamment la tenue des Jeux à Montréal.

En outre, le premier ministre a annoncé que :

- les ventes canadiennes de céréales à l'URSS ne seraient pas augmentées pour compenser le boycott américain et que les producteurs canadiens seraient dédommagés pour tout manque à gagner;

- le Canada collaborera avec les autres grands producteurs industriels pour resserrer l'exportation de biens stratégiques et de haute technologie vers l'URSS;

- la ligne de crédit à l'Union soviétique avait été suspendue en matière d'exportation, et le Canada consultera d'autres nations exportatrices afin d'étudier tout autre resserrement de crédit à l'URSS;

- toutes les visites officielles en l'URSS ont été suspendues ou annulées;

- tous les échanges culturels ou scientifiques ont été annulés ou restreints;

- l'annulation des négocia-

tions en vue d'un accord consulaire canado-soviétique.

- la société aérienne soviétique Aéroflot ne sera pas autorisée à obtenir un vol supplémentaire à destination du Canada pour la saison estivale, et on étudie la possibilité de réduire la fréquence de ses vols au Canada (deux vols hebdomadaires vers Montréal);

- le gouvernement canadien est disposé à contribuer à des programmes de secours d'urgence aux réfugiés afghans au Pakistan.

Trudeau informé

Les mesures qu'a annoncées le premier ministre Clark ont été élaborées au cours de la semaine, après que, dans un premier temps, vendredi dernier, le gouvernement canadien eut indiqué qu'il ne reconnaissait pas le nouveau régime en place à Kaboul et qu'il suspendait

son aide bilatérale à l'Afghanistan \$31 millions).

Le premier ministre Clark a affirmé que le ministère des Affaires extérieures en avait informé le chef de l'Opposition, M. Pierre Trudeau, environ une heure avant que la décision du gouvernement ne soit rendue publique.

M. Clark a déclaré, par ailleurs, qu'il était entré en contact avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, pour discuter de la possibilité de tenir les Jeux olympiques de 1980 à Montréal.

Nous sommes prêts à considérer une demande du Comité international olympique à cet égard, a dit M. Clark.

Il a déclaré, d'autre part, que le gouvernement canadien n'avait pas retenu, du moins pour l'instant, les mesures qui interdiraient aux Soviétiques des droits de pêche dans les eaux canadiennes.

l'accès aux chantiers maritimes canadiens, ainsi que le droit d'escale à l'aéroport international de Gander, à Terre-Neuve.

Au sujet des droits de pêche, M. Clark a précisé qu'il ne prendra pas de mesures pour interdire les chalutiers soviétiques le long des côtes canadiennes parce qu'une telle mesure irait à l'encontre des traités existants entre Moscou et Ottawa.

De surcroît, notent les observateurs, elle aurait pu avoir des conséquences pour le Parti conservateur lors des prochaines élections aux Communes, dans la province de Terre-Neuve où les navires de pêche soviétique relâchent et radoubent et participent ce faisant à l'activité économique de la province.

Par ailleurs, le Canada s'est prononcé hier aux Nations Unies pour une condamnation de l'invasion de

l'Afghanistan par l'Union soviétique, qualifiant cette invasion de violation évidente des principes de la charte.

"Nous devons réclamer le retrait immédiat de toutes les troupes soviétiques de l'Afghanistan", a déclaré l'ambassadeur William Barton en souhaitant un front uni contre Moscou.

Le diplomate canadien s'est gaussé de la prétention soviétique qu'elle a pénétré dans le territoire central-asiatique pour le protéger contre une agression, et de cette autre prétention qu'un acte des Nations Unies constituerait un empiètement sur la souveraineté de l'Afghanistan.

M. Barton portait la parole à une réunion d'urgence de l'Assemblée générale pour discuter de la situation en Afghanistan après le veto soviétique sur une résolution du conseil de sécurité plus tôt cette semaine.

Deux unionistes "tièdes" à l'endroit des conservateurs

par Réjean LACOMBE

Même si le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron a indiqué que sa formation politique était à 100 pour 100 en faveur du Parti conservateur de M. Joe Clark, il n'en reste pas moins que deux des cinq députés unionistes qui lui sont demeurés fidèles, ne manifesteront pas autant de zèle que leur chef à l'endroit des candidats conservateurs.

L'un d'entre eux, M. Bertrand Goulet, député de Bellechasse, a été pour le moins catégorique. Il n'est pas question pour lui de se mêler de la campagne électorale fédérale. "Je suis député de Bellechasse à plein temps, élève-je, j'œuvre sur la scène provinciale et je ne suis membre d'aucun parti politique fédéral. Le seul geste que je vais poser au cours de cette élection, c'est d'aller voter le 18 février

dans mon comté de Charlesbourg où est située ma résidence. Ce sera là ma seule contribution."

M. Goulet a expliqué, au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL que les membres de son organisation politique oeuvraient soit pour les libéraux, soit pour les conservateurs ou soit pour les créditistes.

Quant au député unioniste de Nicolet, M. Serge Fontaine,

ne, que plusieurs observateurs ont considéré comme l'artisan de la réunification des forces unionistes et conservatrices, il n'est pas question pour lui de démissionner de son poste pour briguer les suffrages dans la circonscription de Richelieu sous la bannière du PC.

Ce qui plus est, M. Fontaine n'a encore pris aucune décision quant à savoir s'il appuiera le candidat du Parti conservateur dans sa propre circonscription. "Il n'y a, dit-il, aucune décision de prise encore. Tout va dépendre du candidat." Pour justifier sa prise de position, M. Fontaine souligne que sa circonscription électorale, au provincial, touche les circonscriptions de Drummond et de Lotbinière au fédéral. On sait qu'il y a quelques années, la circonscription fédérale de Nicolet-Yamaska était représentée à la Chambre des communes par M. Clément Vincent qui fut, par la suite, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de M. Daniel Johnson.

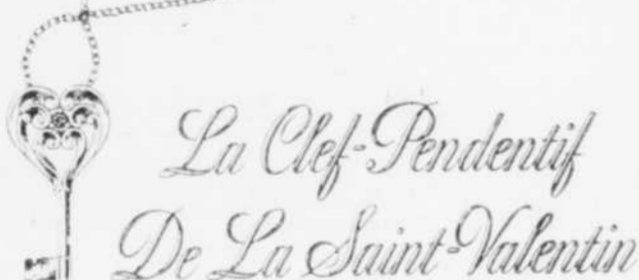
Par contre, trois autres députés unionistes, MM. Yvon Brochu, député de Richmond, Fabien Cordeau, Saint-Hyacinthe et Michel LeMoignan, Gaspé, ont décidé, non seulement de donner leur appui au candidat conservateur de leur circonscription respective, mais également de participer activement à la campagne électorale fédérale.

Ainsi, M. Yvon Brochu entend faire en sorte que le nouveau candidat conservateur dans Richmond, M. Denis Beaudoin puisse être élu député de cette circonscription au soir du 18 février. "M. Beaudoin, de dire le député unioniste, est un ami personnel et je dois dire qu'il a d'excellentes chances d'être élu."

Quant à M. Fabien Cordeau, sa présence dans la présente élection sera un peu plus éphémère. "Mes convictions politiques, a-t-il dit au SOLEIL, sont toujours les mêmes. Mais, mes obligations politiques sont libres de faire ce qu'il leur plaît." Tout en se disant en faveur de la candidature de M. Marcel Danis qui a été élu en novembre dernier président de l'aile québécoise des conservateurs, M. Cordeau s'empresse d'ajouter qu'il ne sera pas l'organisateur de M. Danis. Il n'entend pas, de plus, prononcer de discours en faveur du candidat conservateur. Tout au plus, acceptera-t-il de se manifester en présence de M. Danis. On sait que la circonscription de Saint-Hyacinthe a déjà été représentée à la Chambre des communes par M. Claude Wagner du Parti conservateur.

Finalement, le député unioniste de Gaspé, M. Michel LeMoignan, ne démissionnera pas de son poste pour se porter candidat conservateur dans Gaspé. "L'Union nationale, avoue-t-il, a besoin de moi." Cependant, M. LeMoignan ne cache pas ses convictions conservatrices. Il indique clairement qu'il donnera son appui total au candidat conservateur, M. Paul Arsenault.

Le souvenir qui se passe de mots... Le cadeau de la Saint-Valentin qu'elle portera toute l'année.



La Clef-Pendentif De La Saint-Valentin

Une édition limitée en argent sterling garnie d'un rubis taillé. \$55 seulement. Offre valable pour ce jour de la Saint-Valentin seulement.

Pour l'offrir à la Saint-Valentin, votre commande doit porter le cachet postal du 21 janvier au plus tard.

Voici le gage traditionnel du grand amour — celui qui signifie l'Amour pour poètes et amoureux depuis l'époque chevaleresque. Car cette clef symbolise son côté sacré et mystérieux.

D'où la création de la clef-pendentif de la Saint-Valentin. La clef de votre cœur. La clef qui protège le secret de votre amour à vous, entre vous. Car ce bijou, au style romantique, exprime ce que les mots ne sauraient dire. C'est une clef en miniature, dont la partie supérieure, en forme de cœur, est façonnée délicatement en argent fin. Et, au centre de ce cœur, brille un rubis taillé. Précieux. Fastueux. Impérissable.

La clef-pendentif de la Saint-Valentin. Souvenir charmant et original pour offrir à votre bien-aimée le 14 février prochain. Si beau et touchant qu'elle le portera toute l'année en pensant, si tendrement, à vous.

La clef-pendentif de la Saint-Valentin ne coûte que \$55 dans son emballage-cadeau avec sa chaîne en argent fin assortie. C'est un cadeau pour la fête de l'Amour qu'elle cherra à tout jamais. Ce pendentif à fabrication limitée est disponible uniquement auprès du Franklin Mint, et seulement jusqu'à la Saint-Valentin. En outre, vous n'en pourrez réclamer qu'un seul par commande. Ce qui fait que des maintenant, et à l'avenir, la clef-pendentif de la Saint-Valentin sera prise pour son exclusivité ainsi que pour les sentiments tendres qu'elle symbolise.

Veuillez noter que pour en assurer la livraison à temps pour la Saint-Valentin, votre commande devra porter le cachet postal du 21 janvier 1980 au plus tard. Aucune commande ne sera acceptée si elle porte un cachet postérieur au 14 février 1980.

La clef-pendentif de la Saint-Valentin — la manière rêvée de parler d'amour sans dire un mot.

La Clef-Pendentif De La Saint-Valentin

The Franklin Mint Canada Ltd. 70 Galaxy Boulevard, Revdale, Ontario, M9W 4Y7

Veuillez m'envoyer la clef-pendentif de la Saint-Valentin en argent fin, avec sa chaîne d'argent fin assortie, garnie d'un rubis précieux taillé. Le pendentif sera expédié sous emballage-cadeau et me sera envoyé accompagné d'une carte spéciale.

Je choisis de payer de la façon suivante:

DIRECTEMENT. Je joins mon paiement de \$55.

AVEC CARTE DE CREDIT. Après l'envoi du pendentif, débitez le montant total de \$55 de ma carte.

Master Charge VISA

No. de compte _____

Expirant le _____

*Si résident d'Ontario, du Québec, de la Colombie-Britannique ou de l'Alberta, veuillez adresser la commande à :

Le client canadien, vous pouvez nous appeler gratuitement au 1-800-268-6362 de partout au Canada (en Colombie-Britannique au 112-800-268-6362; à Toronto, au 445-2231.) Dans tous les cas, demandez le standardiste 609.

La clef-pendentif de la Saint-Valentin sera disponible jusqu'au jour de la Saint-Valentin seulement.

Doit porter le cachet postal du 21 janvier au plus tard, afin d'assurer l'expédition avant la Saint-Valentin.

Signature _____

Toutes les commandes sont sujettes à acceptation.

M. _____

Mlle _____

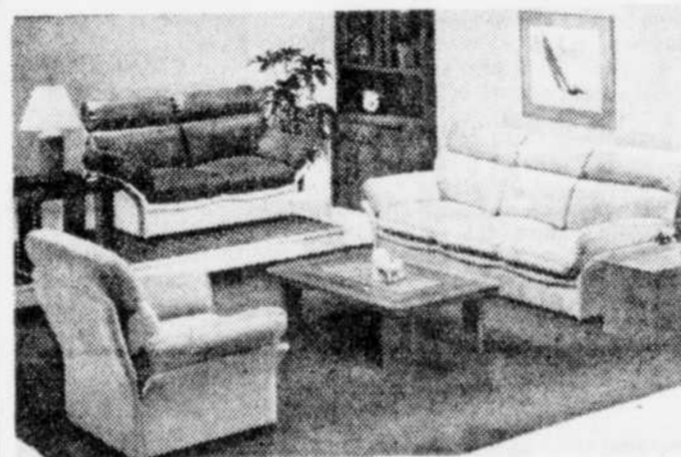
EN MAJUSCULES SVP

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____



QUALITÉ ET BAS PRIX UN MOT D'ORDRE CHEZ PHIL!

VENTE DE JANVIER DE 10% A 60% SUR DE NOMBREUX ARTICLES EN MAGASIN.

phil

"Votre confort ça nous touche"

563, rte Trans-Canada Lévis - G6V 1H5/833-0930

LIQUIDATION!



Jeep	AMC
#249040 Wagoneer Valeur \$12,779 LIQUIDATION \$10,855	#229053 Cherokee S Valeur \$12,045 LIQUIDATION \$10,555
#229029 Cherokee 11' Wide Wheels Valeur \$11,249 LIQUIDATION \$9,955	#249048 Wagoneer Limited Valeur \$15,856 LIQUIDATION \$12,855
#129028 Concord familiale Valeur \$7,142 LIQUIDATION \$5,955	#129141, 129142, 129044 Concord 4 portes 6 cyl., équipée. Valeur \$6,416 LIQUIDATION \$5,555

TOUS CES VEHICULES PORTENT UNE GARANTIE ECRITE ENDOSSEE PAR NOS 14 ANNEES D'EXPERIENCE



Laurier Auto Inc. 2025, BOUL. CHAREST OUEST (parc Jean-Talon) 681-4631

"le boulevard de l'automobile"

Dept des ventes ouvert jusqu'à 9h.30 excepté le samedi



les élections du 18 février

la campagne au jour le jour

par Réjean LACOMBE

Broadbent à Québec

La prochaine semaine ne sera pas de tout repos pour le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), M. Ed Broadbent. En quatre jours, il visitera quatre provinces. La semaine politique du chef néo-démocrate débutera lundi à Toronto. En fin d'après-midi, il se rendra à Terre-Neuve. Mardi matin, il sera à Québec où il rencontrera les administrateurs et les travailleurs de la Davie de Lauzon. En fin d'après-midi, il se rendra au Manitoba et finalement le lendemain, il reviendra à son point de départ soit Toronto.

Gars "de la place"

C'est un "gars de la place" que les conservateurs ont choisi pour représenter dans la circonscription électorale de Portneuf. M. Christian Légaré, âgé de 26 ans, a, en effet, été désigné candidat du PC. Il fera face au député sortant, M. Roland Dion, qui avait été élu avec une majorité de 17.000 voix lors de la dernière élection. M. Légaré est président d'une firme de transformation de pommes de terre. S'il est élu, il entend s'occuper prioritairement du parachèvement du futur pénitencier de Donnacona.

De Cotret décidé

Le sénateur Robert de Cotret remettra sa démission de la Chambre haute lundi. Il met fin ainsi à certaines rumeurs qui circulaient à l'effet qu'il attendrait le résultat des élections du 18 février avant de prendre une décision finale. On sait que M. de Cotret, ministre de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement Clark, tentera de se faire élire dans la circonscription de Berthier-Maskinongé. Il avait été nommé sénateur l'été dernier à la suite de sa défaite du 22 mai dernier dans Ottawa-Centre. En remettant sa démission lundi, il perdra un salaire de \$34.000 incluant une allocation de dépenses. Toute-

fois, M. de Cotret, à titre de ministre, continuera à recevoir son salaire de \$21.200 et une allocation de \$2.000 pour son auto. Le 22 mai dernier, le candidat libéral, M. Antonio Yanakis l'avait emporté par plus de 10.000 voix de majorité.

Knowles rides again

Une treizième élection pour le vieux socialiste Stanley Knowles. Député de Winnipeg-Centre depuis 1942, M. Knowles est maintenant âgé de 72 ans. Il fut élu pour la première fois en 1942 lors d'une élection partielle. Il sollicita un autre mandat lors de l'élection générale de 1945 et ce n'est qu'en 1958 que sa carrière de député a été momentanément interrompue alors que le chef conservateur John Diefenbaker balaya le Canada anglais. On croyait généralement que Knowles ne se représenterait plus et qu'il allait prendre sa retraite. Mais, il a déjoué tous les calculs. Fait étonnant, M. Knowles est natif de Los Angeles. On le considère aujourd'hui comme étant un expert en procédure parlementaire.



Robert DE COTRET

L'ambassade oubliée

Ce qu'il est convenu maintenant d'appeler "l'affaire de l'ambassade canadienne en Israël", ne risque pas, semble-t-il, de venir hanter la conscience du premier ministre Clark au cours de la campagne électorale en cours. Bien que les principaux groupes juifs soutiennent le projet de transfert de l'ambassade du Canada de Tel-Aviv à Jérusalem, ils n'ont pas l'intention de soulever cette question durant la campagne, ont précisé M. Philip Givens de la Fédération sioniste canadienne, le rabbin Gunther Plaut du Congrès juif du Canada et M. R. L. Ronson du groupe B'nai Brith. On sait que traditionnellement le vote juif est destiné aux libéraux et aux néo-démocrates. Quatre circonscriptions de Toronto ont d'importantes populations juives et l'on estime qu'une dure bataille sera livrée aux conservateurs dans les trois qu'ils détiennent, en particulier dans St. Paul, détenue par le ministre Ron Atkey qui, lui, demeure fidèle à la promesse déjà faite par son chef.

Ça brasse dans Lotbinière

Le moins que l'on puisse dire, c'est que dans la circonscription de Lotbinière, les activités politiques ne manqueront pas au cours des prochains jours. Ainsi, le député conservateur, M. Richard Janelle procédera à l'ouverture officielle de sa campagne électorale à la salle paroissiale de Lotbinière demain à 19h. Un peu plus tôt au cours de la même journée, soit à 14h, ce seront les créditistes qui choisiront leur candidat en vue de l'élection du 18 février. Le député créditiste de Bellechasse, M. Adrien Lambert sera présent à cette réunion. MM. Roland Beaulieu de Victoriaville et Maurice Faucher, maire de Joly, tenteront d'obtenir l'investiture créditiste. Par ailleurs, M. Yves Tousignant a indiqué qu'il ne sera pas candidat pour le Parti libéral.

M. Jean-Guy Dubois défendra les couleurs libérales. Il inaugurerait sa campagne électorale dimanche en présence de M. Jean Chrétien.

Un adversaire pour Fabien Roy

Dans le comté de Beauce, la lutte sera également dure. Un des organisateurs du député libéral de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale, M. Normand Lapointe fera la lutte au chef du Crédit social, M. Fabien Roy. Ce dernier procédera à l'ouverture officielle de sa campagne électorale dimanche.

Itinéraire des chefs

Samedi le 12 janvier:

JOE CLARK: jour de repos à Ottawa

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU: s'adresse aux candidats libéraux de la région de Toronto.

ED BROADBENT: jour de repos à Toronto.

Dimanche le 13 janvier:

JOE CLARK visite de différentes circonscriptions électorales de l'Est du Québec. Assemblée publique à Sherbrooke, participation à une émission de ligne ouverte à Sherbrooke, rencontre avec les maires de la région et assemblée publique à Coaticook.

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU: jour de repos à Ottawa.

ED BROADBENT: visitera un marché aux puces à Mississauga en banlieue de Toronto.

Trudeau est le plus suivi pour l'instant

(PC) — Les citoyens canadiens ne risquent guère de rater les aspects importants de la campagne électorale en vue du scrutin fédéral du 18 février, tellement les mass-médias suivent en masse son déroulement.

Des foules de reporters des journaux, de la télévision et de la radio, des chroniqueurs et des caméraman suivent à la trace au moins les trois principaux chefs de parti dans leurs courses à travers le pays.

Pourtant, selon des porteparole des trois partis, les journalistes sont moins nombreux qu'au début de la

campagne précédant les élections générales du 22 mai dernier. On en attend cependant un nombre accru durant les trois ou quatre dernières semaines de cette campagne.

Il semble, à ce jour, que le chef de l'Opposition libérale, M. Pierre Trudeau, soit le plus suivi: pas moins de 44 reporters l'accompagnaient cette semaine à bord de son DC-9.

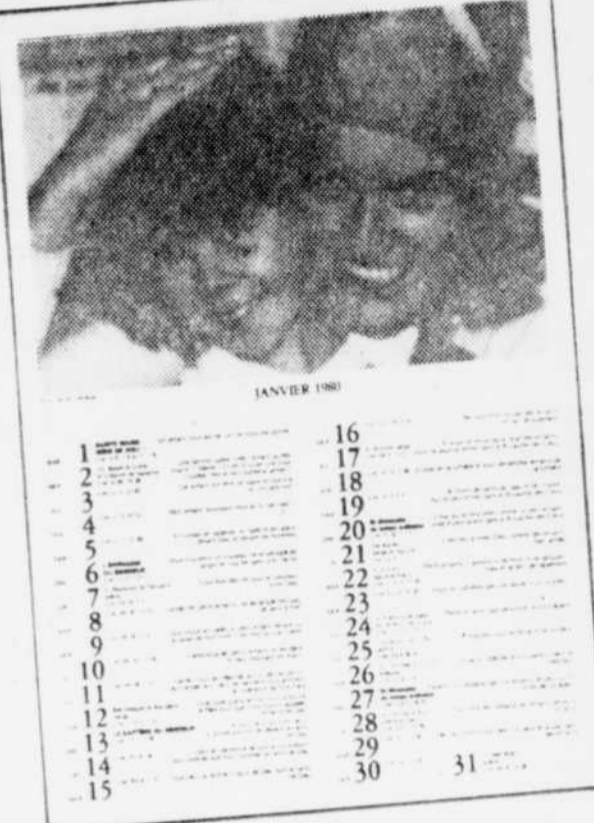
Le premier ministre Joe Clark, quant à lui, était accompagné d'une quarantaine de journalistes, tandis que M. Edward Broadbent, leader du Nouveau parti démocratique, en comptait 31.

Il est difficile de dénombrer exactement les représentants des médias, car certains reporters s'accrochent à la tournée à divers moments de la semaine, tandis que d'autres ne suivent les leaders que dans leurs circonscriptions respectives.

Les réseaux français et anglais de la Société Radio Canada suivent au complet les tournées de MM. Clark, Trudeau et Broadbent.

La Presse Canadienne fournit à ses 112 journaux sociétaires et à 364 stations de radio et de télévision une couverture complète de la campagne.

Guide de lecture de la Bible 1980



* Une Parole de la Bible pour chaque jour de l'année
* 14 photos couleurs

COMMANDEZ-LE OU RENDEZ-VOUS CHEZ...



Les Messagers catholiques de la Bible
1645, 80e Rue est, Charlesbourg, Qué. G1G 5C7

PRIX PAR LA POSTE:
\$2.40
\$50.00 pour 25 ex.

Chèque
 Mandat
 P.S.L. (C.O.D.)

NOM: _____ APP: _____
RUE: _____
VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

Quantité: _____
Total joint: _____

LES MESSAGERS CATHOLIQUES DE LA BIBLE

André Harvey dit non

L'ancien député libéral de la circonscription de Chauveau à l'Assemblée nationale, M. André Harvey ne sera pas candidat dans la circonscription de Saguenay-Lac-Saint-Jean qui était jusqu'à maintenant représentée à la Chambre des communes par M. Marcel Lessard.

DR F. BELLEMARE

OPHTALMOLOGISTE

350, boul. Charest est
Québec

529-9411

Mc INTOSH • ADVENT • SCOTT • THORENS

Notre réputation est notre meilleur atout

AUDIO LIGHT INC.

Tout en stéréo
652, St-Ignace, Québec — 529-6664

REVOX • A.D.C. • B&O • AIWA

SUPEX • KOSS • ALTEC LANSING • DAYTON WRIGHT

JACQUES HARVEY

SERVICE DE ROULEMENT HARVEY INC.
Harvey Bearing Service Inc.
399, rue Morse (coin Lavoisier), Ste-Foy G1N 4M3
Parc Jean-Talon Nord — Accès facile
— Service de 24 heures
687-0204

Coussinets - Bearing -
Joints d'étanchéité -
Roulettes - Courroies -
Poulies - Oil seals -
Etc.

L'excellence à la hauteur de votre raffinement...

LE CHÂTELAÏN

dominant le FLEUVE à Sillery
LE CONDOMINIUM
DES JARDINS DE COULONGE
1510, ave Beaulieu Suite 304, Sillery, Qué.
683-3671 ou 527-1687

VOULEZ-VOUS PASSER 15 MINUTES DANS UNE AMBIANCE RARE?

MODELE L'ANCETRE

Présentement, nous mettons la touche finale à notre maison de la série "L'Ancêtre" qui vous fera rêver et dont on parlera longtemps. Surveillez-nous de près, on est si facile à trouver! (boulevard Hamel coin Du Vallon).

STRUCTOME

Nous construisons selon les normes et la technique Structome.

Maxi-Logi

Un constructeur fiable
2125, BOUL. HAMEL
Duberger (angle Du Vallon)

LE PRIX DE L'HUILE VOUS

... et le risque de pénurie vous fait frissonner?

RÉAGISSEZ!
FAITES QUE VOTRE FOURNAISE À AIR CHAUD PUISSE FONCTIONNER AUSSI À L'ÉLECTRICITÉ.

- Le tout se fait rapidement à coût minime
- Une entrée électrique de 100 ampères suffit
- Un simple élément ajouté vous permet le chauffage électrique ou à l'huile à partir d'un même système.

Renseignez-vous davantage: 661-9211

GUILLOT

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur: Jacques-G. Francoeur
 Rédacteur en chef et Éditeur adjoint: Claude Beauchamp
 Président et directeur général: Paul-A. Audet
 Directeur de l'information: Claude Masson
 Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin
 Directeur de l'édition: Marcel Pélipin

Au référendum, il n'y aura que des perdants

La polarisation des forces politiques au Québec amorcée il y a dix ans, a maintenant produit son oeuvre: les citoyens Québécois ont aujourd'hui devant eux deux projets constitutionnels bien distincts, bien arrêtés dans leurs objectifs concrets, bien précis dans leurs grandes lignes: la souveraineté-association du Parti québécois et la nouvelle fédération canadienne du Parti libéral.

Ces deux visions de l'avenir collectif des Québécois s'opposent dans leur essence même. La première entrevoit la création de deux pays, le Québec et le Canada. La seconde maintient l'existence d'un seul pays, le Canada.

Le dilemme, à première vue, paraît tranché, net. Un dilemme appelant un choix facile, évident. Il n'en est rien.

Par un de ces paradoxes effroyables dont se nourrit la politique, la polarisation des idées telle qu'elle s'est effectuée dans l'univers politique du Québec, loin de simplifier la prise de décision par les citoyens québécois, la rend au contraire plus difficile.

Il faut bien se rendre compte en effet que la réalisation concrète de l'un ou l'autre des deux projets constitutionnels conçus par les partis politiques québécois dépend entièrement de l'assentiment du reste du Canada.

Le Parti québécois ne pourra jamais réaliser sa "souveraineté-association" si le Canada anglais n'accepte pas de conclure un traité d'association économique et le Parti libéral n'aura sa nouvelle fédération que si les autres provinces la veulent également.

En quelque sorte, parce que les forces politiques dominantes du Québec se sont éloignées des extrêmes qui les sollicitaient — l'indépendance pure et simple dans un cas et le statu quo constitutionnel dans l'autre cas — elles ont associé plus fortement que jamais les forces politiques du Canada anglais à la définition de l'avenir politique du Québec et du Canada, du moins dans une première étape.

Voilà donc une réalité dont devront tenir compte les électeurs québécois au moment où ils auront à se prononcer de façon décisive en faveur de l'une ou l'autre des deux thèses. Deux thèses opposées mais deux thèses qui, si elles se présentent sous la forme d'un dilemme pour les Québécois qui souhaitent dans un camp comme dans l'autre la promotion des intérêts du Québec en tant que société distincte, apparaissent aux yeux du Canada anglais comme un choix à faire entre deux maux.

Le projet de nouvelle fédération canadienne rendu public cette semaine par la commission politique du Parti libéral du Québec bouleverse en effet la notion du fédéralisme telle qu'on la

conçoit depuis 112 ans au Canada anglais et personne ne peut sérieusement prétendre qu'il ne s'agit dans ce document libéral que d'un camouflage du statu quo constitutionnel. Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, nous avait habitués dans le passé à des analyses plus substantielles que celles auxquelles il s'est livré en commentant le projet libéral.

Les premières réactions en provenance des autres provinces et des hommes politiques fédéraux indiquent d'ailleurs éloquemment leur désir de ne pas s'engager de façon précise envers l'une ou l'autre des propositions de M. Claude Ryan. Derrière les approbations de circonstances, aucun homme politique canadien n'a, jusqu'à maintenant du moins, endossé la réforme telle que proposée par les libéraux québécois.

Et ce comportement se comprend facilement: la nouvelle fédération de M. Ryan ne pourrait guère aller plus loin dans l'octroi des pouvoirs aux provinces et dans le contrôle que les provinces exerceraient sur les compétences fédérales sans nier l'existence même d'un gouvernement central.

En un mot, ce n'est que sous une pression énorme émanant des forces politiques du Québec que le reste du Canada pourrait éventuellement consentir — ce qui est loin

d'être acquis — à l'une ou l'autre des thèses en présence au Québec.

Une pression de cette ampleur requiert manifestement l'expression d'un large consensus de la part des citoyens du Québec. Le Parti québécois, en particulier, ne peut prétendre fléchir la volonté du reste du Canada sans rallier derrière lui une très forte majorité. On ne conquiert pas l'indépendance d'un pays avec 50 pour 100 des voix plus une. Même les assemblées délibérantes les plus modestes exigent au moins les deux tiers des voix sur les questions importantes, touchant par exemple leur constitution ou leur statut.

Les sondages indiquent, pour le moment, que le Parti québécois ne se dirige pas vers un appui de cet ordre, même si l'on ne tient compte que des électeurs francophones, au référendum de juin prochain.

Mais, puisque le référendum n'offrira pas un choix entre l'option souverainiste et l'option fédéraliste mais portera uniquement sur le projet péquiste et puisque, d'un autre côté, c'est le Canada anglais qui détient la clé du succès du projet libéral et non le Québec, le vote de juin risque de nuire autant aux libéraux de M. Ryan qu'aux péquistes de M. René Lévesque. Au référendum, il n'y aura que des perdants.

Claude BEAUCHAMP

La guerre, yes sir...

Il aura fallu attendre deux mois avant de connaître la version du commandement de la base militaire de Valcartier, au sujet de présumées mises au pas des éléments civils à l'intérieur et tout autour des propriétés du ministère de la Défense nationale. Ce délai est non seulement injustifié mais il apparaît inutilement provocateur pour des individus et une population laissés ainsi dans l'ignorance.

Le brigadier général François Richard a tout à fait raison de vouloir réprimer le vandalisme sur ce territoire dont il a la responsabilité. Mais les moyens utilisés à cette fin, notamment le refoulement à la barrière des voitures-taxis et de livraison, semblent d'une sévérité extrême par rapport à l'importance des méfaits invoqués et aux liens traditionnellement intimes qui unissent Valcartier à la communauté environnante.

Par suite d'une décision sans appel et demeurée inexplicable jusqu'à la convocation de deux journalistes de Québec pour la diffusion, cette semaine, des entreprises de Val-Bélair accusent un manque à gagner notable en ne pouvant livrer aux soldats et civils du camp des denrées essentielles qu'ils devront se procurer sur les lieux, en l'absence de tout libre choix.

Cette situation, on le regrette, n'a pas l'air de remuer le commandant de la base. M. Richard ne se

trompe pas quand il affirme qu'une base militaire n'est pas un centre commercial. Incontestablement, une discipline accrue peut s'imposer du fait d'un certain laxisme en vigueur dans le passé. Néanmoins, Valcartier vivant encore en temps de paix, du moins c'est à espérer, il faut se garder des comportements trop militaristes qui déclenchent des guerres sans fin où il n'y a jamais de vainqueurs.

Le brigadier général Richard n'est en poste que depuis août mais semble éprouver de singulières difficultés à communiquer avec les civils. Les 800 non militaires de la base de Valcartier l'accusent de favoritisme au profit des militaires et relèvent des tensions plus grandes entre les deux groupes sous son règne. M. Richard le nie mais d'une manière non convaincante.

"Il est vrai que, parfois, les militaires s'exagèrent l'impuissance relative de l'intelligence, négligent de s'en servir", a déjà écrit le général de Gaulle. Dans le cas qui nous occupe, on n'a pas la preuve que les civils aient le monopole de l'intelligence. Mais il n'empêche qu'un dialogue entre gens intelligents eût dû prévaloir à Valcartier depuis novembre dernier. Cela aurait évité l'escalade du mécontentement étalé dans la presse et l'institution d'une enquête en haut-lieu (Ottawa) dont on souhaite, maintenant, connaître les résultats concrets.

Jacques DUMAIS



point de vue

La réputation de Khomeiny aux 4 coins du monde

par Raymond ARON

PARIS (Agence Opera Mundi) — L'hebdomadaire Time a coutume de choisir "l'homme de l'année", le plus souvent un homme d'Etat, parfois un savant ou un écrivain, dont l'action ou la personnalité mérite le premier prix au palmarès de l'histoire universelle. Cette fois, sur la couverture de l'hebdomadaire américain, on aperçoit le visage de l'ayatollah Khomeiny. Non que j'admire ce meneur de foules ou que je tiens sa victoire pour un événement heureux pour le monde ou pour l'Iran. Mais la révolution iranienne, en 1979, six ans après la guerre du Kippour et le quadruplement du prix du pétrole, amplifie un mouvement, social et spirituel à la fois, dont les mots d'ordre se répètent aux quatre coins du monde.

Le chah Reza Pahlavi appartenait à la catégorie des despotes modernisateurs. Il gouvernait d'une main de fer; la police politique, la Sawak, pourchassait les adversaires du régime et employait la torture dans ses prisons. La presse était bâillonnée et la radio aux ordres du pouvoir. D'un autre côté, le chah nourrissait l'ambition d'élever son pays, au cours d'une seule génération, au niveau des grandes puissances industrielles. Il échoua à cause

de son impatience, de ses erreurs bien plus qu'à cause de ses crimes.

Il s'aliéna la nouvelle bourgeoisie, les étudiants, les diplômés, par le refus de tout libéralisme: il s'aliéna l'Eglise chiite par le mépris apparent des traditions, par la tolérance des moeurs occidentales, les plus offensantes pour la sensibilité des religieux; il s'aliéna la paysannerie, à laquelle il voulait donner la terre, non les moyens de l'exploiter.

Expulsé d'Irak où il s'était réfugié depuis 1963, l'ayatollah Khomeiny dirigea de Neauphle-le-Château la révolte, les émeutes, puis la fin de l'empire, à Téhéran. Révolution du XXe siècle qui frappe de stupeur nombre d'observateurs: une Eglise prend le pouvoir, la parole l'emporte sur le sabre et un ayatollah s'inscrit dans la postérité de Savonarole en même temps que dans la suite des Lénine, des Mao ou des Fidel Castro.

Le Coran et le capital

Le clergé chiite a toujours joué dans la vie nationale et politique de l'Iran un rôle que la plupart des Occidentaux ignoraient. Au début du siècle, il prit une part aux troubles auxquels le père du chah déposait fin, en liquidant la

dynastie des Quadjar. A l'époque, en 1926, les religieux préférèrent le rétablissement d'un empire à la proclamation de la république. Le clergé était divisé, en 1953, lorsque le gouvernement Mossadegh fut renversé et l'empereur ramené d'un bref exil. La réforme des terres poussa l'Eglise vers une hostilité peu à peu plus résolue à l'égard du régime. Les mosquées devinrent les refuges de la controverse politique, les lieux de rencontre dans lesquels la pensée s'exprimait librement.

Khomeiny parvint à rassembler autour de lui toutes les oppositions, le Front national, c'est-à-dire les héritiers de Mossadegh, les libéraux, les nationaux, respectueux du passé mais ouverts à l'avenir, souvent formés en Occident, les progressistes, les étudiants qui unissent le Coran et le capital, les intégristes qui rejettent toute modernisation, enfin les purs Soviétiques, le parti Tudeh, dont les dirigeants vivaient non dans la clandestinité mais en Europe de l'Est. Unanimité de ressentiment et d'espérance, typique de la première phase des révolutions.

Les marxistes

Peut-être la deuxième phase a-t-elle commencé. Le

ministère Bazargan était composé par des libéraux nationaux qui auraient préféré, comme le souhaitait Chahpour Bakhtiar, une monarchie constitutionnelle à une chute du monarque. Autour du chef suprême, la rivalité des factions se poursuit dans l'ombre, invisible et impitoyable. Les marxistes islamiques s'efforcent de transformer la victoire sur le chah en première bataille d'une guerre contre l'impérialisme, donc contre les Etats-Unis. Ils ont déjà, en bonne partie, réussi et le parti Tudeh a compris et saisi sa chance. Il "colle" à l'ayatollah, il le déclare "objectivement progressiste". Il met une sourdine à son marxisme authentique, celui de Moscou, qui se veut radicalement athéiste.

Le cas iranien présente des singularités que l'on ne retrouvera pas dans les autres pays menacés par le choc entre les transformations sociales et la permanence des modes anachroniques de gouvernement. Tous les rois, émirs ou princes se sentent menacés, même s'ils demeurent authentiquement pieux, même s'ils n'ont pas en face d'eux des clergés combattifs. Les dirigeants de Washington ne peuvent pas ne pas craindre que toutes les révoltes contre les régimes mo-

dérés ou pro-occidentaux ne se dressent en même temps contre les Etats-Unis — l'impérialisme — ce monstre, mal défini, qui porte la responsabilité de tous les maux de l'humanité.

Despotisme

En Amérique centrale, au Nicaragua, le despotisme d'une famille qui mettait un pays en coupe réglée, la famille Somoza, s'est effondré, à la suite d'une guerre civile qui laisse le pays exsangue. L'équipe qui a pris le pouvoir comprend à coup sûr des "fidélites"; la défaite d'une tyrannie ne garantit pas la restauration des libertés. Au Nicaragua, le régime ne pourra pas être pire que celui des Somoza. En Iran, la police secrète n'a pas disparu, elle a changé de maître: le chaos laisse normalement la place à la violence.

Face à ces turbulences historiques, les Etats-Unis hésitent entre deux attitudes: défendre le statu quo, même celui qui se confond avec des gouvernements autoritaires; ou ne pas prendre parti ni pour les hommes au pouvoir ni les opposants. Or, quel que soit leur choix, ils sont maudits: ou bien, contre leurs principes, ils s'alignent à des régimes qui violent les droits de l'homme; ou bien, contre leurs intérêts, ils sacrifient des amis. Traîtres à leurs

valeurs ou traitres à leurs alliés. Dans le cas de l'Iran, ils ont été l'objet de ces deux accusations, partiellement fondées l'une et l'autre, mais comment sortir de l'impasse?

En 1973, les accords de Paris sont signés, deux années plus tard le Nord-Vietnam conquiert le Sud et bientôt Nixon disparaît de la scène, victime du scandale de Watergate. En six années, les pays industrialisés ont absorbé le premier choc du pétrole et rétabli l'équilibre de leurs paiements extérieurs, ils réglent par leurs exportations la facture pétrolière. En 1979, un nouveau choc, plus grave encore, ébranle l'économie mondiale. En dépit des lois internationales, cinquante personnes de l'Ambassade américaine sont retenues en otages, non à cause de l'indignation spontanée des masses mais à la suite d'une opération soigneusement montée. Anarchie monétaire: le prix de l'or monte vers les sommets; anarchie du marché pétrolier: il n'y a plus un prix mais d'innombrables prix du pétrole entre 24 et 35 dollars le baril, sans compter les prix "spot" de Rotterdam 40 dollars.

Défiés de tous les côtés, les Etats-Unis retrouvent leur unité morale, leur volonté d'action. Réveil de la puissance américaine?

les élections du 18 février

Les libéraux refusent de participer au débat télévisé

OTTAWA (d'après PC) — Le Parti libéral a décidé de ne pas participer à un débat télévisé auquel auraient pris part les leaders des trois principaux partis.

Le parti a précisé, hier, dans une brève déclaration qu'il rejetait cette proposition des cinq réseaux de télévision parce qu'elle mettait avant tout l'accent sur les personnalités plutôt que sur les questions majeures dans la campagne électorale.

"Les Canadiens connaissent déjà assez bien les chefs des trois partis", précise la déclaration.

Les réseaux de télévision — trois de langue anglaise et deux de langue française — avaient donné aux libéraux jusqu'à hier pour accepter la proposition, qui comprenait un débat en français le 8 février et un autre en anglais le 10 février.

Réactions

Le premier ministre sortant, M. Joe Clark, a qualifié d'"irresponsable" la décision des libéraux de M. Trudeau. Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Clark a déclaré que la décision libérale indiquait que M. Trudeau avait raison lorsqu'il a annoncé qu'il démissionnait comme chef du Parti libéral du Canada.

"Il ne se comporte pas comme un homme politique et il ne mérite pas d'être premier ministre du Canada", a précisé M. Clark.

Le premier ministre sortant a fait ces commentaires moins d'une heure après l'annonce par le Parti libéral que M. Trudeau ne participerait pas au débat télévisé

organisé par cinq réseaux de télévision.

Au lieu de débats axés sur la personnalité des chefs, les libéraux s'étaient faits les défenseurs d'une série de débats télévisés portant sur des sujets tels que l'énergie, la politique sociale et l'économie.

De passage à Toronto hier, M. Trudeau a dit espérer que les réseaux abandonneront "leur format rigide" pour permettre un débat sur les grandes questions de l'heure.

"Des le début de la campagne, j'ai dit qu'un débat télévisé ne devait pas être un concours de popularité, mais une occasion de discuter des grandes questions qui préoccupent les Canadiens", a précisé M. Trudeau.

Du côté du Nouveau parti démocratique (NPD), un porte-parole a indiqué, au cours d'une interview à Ottawa, qu'il était choqué, déçu et étonné de l'"arrogance" des libéraux, ajoutant que le NPD se proposait de suggérer aux réseaux de télédiffuser un débat entre Broadbent et Clark.

"Il ne s'agissait pas d'une invitation à un concours de beauté", a dit Robin Sears, président national de la campagne du NPD. "Il s'agissait bien d'une invitation à débattre les grandes questions de l'heure devant la population canadienne."

Pour leur part, trois réseaux de télévision ont déclaré, lors d'une conférence de presse à Toronto, que le refus du Parti libéral de participer à un débat télévisé constituait une perte pour l'électorat canadien.



Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, souhaite la bienvenue au candidat de son parti dans Broadview-Greenwood, M. Bob Rae, lors d'une réunion de tous les candidats néo-démocrates, hier, à Toronto.

Le chef du NPD veut un avion plus gros

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique désire un avion plus gros avec possibilité d'y préparer des repas chauds pour cette fatigante campagne d'hiver qui le conduit d'un océan à l'autre avec son entourage et les reporters.

Le chef du NPD voyage actuellement à bord d'un DC-9 notisé que l'on a appelé "Frigid Air" à cause du temps et, non des plats froids.

M. Broadbent devrait la semaine prochaine visiter cinq provinces. Il sera de

main au marché aux puces de Mississauga, Ont. et lundi à Cornerbrook, Terre-Neuve.

Le lendemain, mardi, il parlera au Board of Trade d'Halifax et assistera à une soirée à Sydney, Nouvelle-Ecosse.

Il fera une visite, mercredi, aux chantiers Davie de Québec avant d'aller par avion passer la soirée avec des partisans à Winnipeg.

Il doit se trouver jeudi à Toronto mais son programme de cette journée n'est pas encore au point.

Broadbent juge désuet le système fiscal des sociétés

TORONTO (PC) — Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, a déclaré hier que la grande entreprise avait plus que sa juste part d'allègements fiscaux et que les octrois pour investissements devaient être examinés de plus près par le gouvernement.

A une assemblée d'environ 1.000 partisans de candidats hier midi, M. Broadbent a dit qu'il fallait transformer le système fiscal des sociétés. "Le système actuel d'allègements fiscaux et de subventions est désuet", a-t-il dit.

Il s'est aussi attaqué à la hausse des revenus pour l'Alberta et l'industrie du pétrole qui résulterait de la

politique énergétique des conservateurs. Cette dernière serait désastreuse pour l'Ontario, a-t-il dit.

Le NPD établirait des accords de planification avec les 150 principales sociétés industrielles comme condition préalable à toute aide fédérale à l'entreprise.

Le parti créerait aussi un nouveau fonds canadien d'investissement qui exigerait des placements de l'entreprise dans des projets approuvés par le gouvernement pour les régions économiquement éprouvées ou des industries clés.

L'Ontario et le Québec, dit M. Broadbent, forment le cœur industriel du pays et seraient affaiblis par une hausse des prix du pétrole. Selon le chef du NPD, le programme de hausse graduelle du coût de l'énergie, qui a causé la défaite du gouvernement, aurait coûté à la seule Ontario \$30 milliards d'ici la fin du siècle.

Il a réitéré sa demande d'une révision du rôle de l'Agence de surveillance des investissements étrangers au Canada; cette agence devrait aussi surveiller les investissements canadiens à l'étranger pour s'assurer qu'ils profitent à l'économie intérieure.

BOURSES

de l'Enseignement supérieur (1980-1981)

Un candidat sur trois obtient une bourse*

Maitrise

600 bourses de 4 000\$: toutes disciplines y compris les sciences de l'administration (Concours B-1)

Doctorat

500 bourses de 6 000\$ (Concours B-2)

Recherches postdoctorales

20 bourses de 9 000\$ (Concours B-3)

«Jeunes Administrateurs»

L'équivalent de 50 bourses de 8 000\$

- maîtrise en administration des affaires ou doctorat en administration à plein temps, bourse de 8 000\$ (Concours A-3);
- études à temps partiel: — maîtrise: 265\$ le crédit; — baccalauréat: 150\$ le crédit; (Concours A-6)

Transport

5 bourses de maîtrise d'une valeur de 6 000\$ (Concours A-4)

Date limite d'inscription:

Le 31 janvier 1980 pour les nouvelles demandes et le 1er mars 1980 pour les renouvellements.

Annnonce des résultats des concours: vers le 15 mai 1980.

On peut obtenir un formulaire de demande de bourse en s'adressant à:

- Direction générale de l'enseignement supérieur, Ministère de l'Éducation, 1035, rue de la Chevrotière, Québec G1R 5A5. Tél.: (418) 643-3862
- ou
- Service aux étudiants des universités du Québec
- Directions régionales du ministère de l'Éducation du Québec
- Delegations et bureaux du Québec à l'étranger

* Moyenne approximative des deux dernières années

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'enseignement supérieur

Échanges «Québec-Ontario»

Pour études au niveau de la maîtrise, du doctorat ou recherches postdoctorales; 10 bourses de 6 000\$, 8 000\$ ou 12 000\$ (Concours C-1)

Arts

30 bourses d'études et de perfectionnement d'un montant maximum de 6 000\$
Ces bourses s'adressent aux artistes qui ont terminé leur formation de base qui ne sont pas considérés comme des professionnels (Concours B-4)

DECOR STORE

QUEBEC ENR.

- Le plus grand choix de modèles et de couleurs
- Stores de fenêtres verticaux et horizontaux
- Travail spécialisé, mesures et installation garanties
- Venez nous rendre visite

2501 MAUFILS, QUEBEC 667-4560

LES ATELIERS DU COLLEGE DES JESUITES

TRIMESTRE D'HIVER (janvier-mai 1980)

ALLEMAND:	Lundi, mardi, mercredi ou jeudi, selon le niveau.
ANGLAIS:	Lundi et mercredi ou mardi et jeudi ou vendredi et samedi
ESPAGNOL:	Lundi et mercredi ou mardi et jeudi selon le niveau.
ITALIEN:	Mardi et jeudi
NIVEAUX:	Élémentaire, intermédiaire, avancé
METHODES:	Audio-visuelle ou audio-orale selon les niveaux.
INSCRIPTION:	9 au 18 janvier 1980 de 8h00 à 16h30 et de 19h00 à 21h00. Toutes les inscriptions se font au secrétariat.
DEBUT DES COURS:	21 janvier 1980

LES ATELIERS DU COLLEGE DES JESUITES
1160, St-Cyrille ouest,
Québec 6, P.Q. G1S 1V7
Tél. 681-0107 postes 46 ou 47

Collège Notre-Dame De-Belleuve

ADMISSION 1980-1981

Pensionnat — Externat
Pour jeunes filles
Cours secondaire complet

Examen pour secondaire I

Sur convocation
19 janvier/16 février/16 mars
Prospectus sur demande

Bureau des admissions
1605, chemin Ste-Foy,
Québec G1S 2P2
(418) 681-7781

COURS SECONDAIRE

le conditionnement

en 8 semaines c'est Nautilus

Centre de conditionnement

Nautilus inc.

CHICOUTIMI
Club Racquetball
1480, boul. Talbot
543-7756

AU RACQUETBALL
Du Vallon
1877, Place Côte,
Duberger
527-7776

ANJOU
Club Racquetball
7777 est. boul.
Metropolitain
853-7860

BROSSARD
Club Racquetball
1070, Panama

QUEBEC
2095, boul. Charest
583-7554

les élections du 18 février

Clark et Trudeau ont échangé leurs rôles

OTTAWA (PC) — M. Clark ne manque pas de lancer des coups à M. Trudeau durant la campagne électorale pour conserver son poste de premier ministre.

Dans les Maritimes et le sud de l'Ontario, cette semaine, il a ridiculisé l'ancien premier ministre en l'appelant un "has-been", — "une figure importante des années 1960".

"Le Parti libéral joue au coucou durant cette campagne, a-t-il déclaré lundi, à Hawkesbury, en Nouvelle-Écosse.

"Il montre Pierre Trudeau une heure par jour et espère que personne ne le remarquera."

A Toronto, jeudi soir, il disait: "Votez pour Trudeau — l'homme d'hier".

C'est un changement d'attitude. Durant la campagne du 22 mai, M. Clark s'en prenait

vivement aux autres partis et à leurs chefs mais ne se livrait guère à des attaques personnelles.

Dans le même temps, il était lui-même l'objet de dures attaques personnelles de M. Trudeau quand l'ancien premier ministre jouait au frondeur (gunslinger). M. Clark dit qu'aujourd'hui le frondeur est un fuyard.

Nouvelles tactiques

De son côté, M. Trudeau a aussi changé de tactique, lisant avec soin des discours préparés qui, jusqu'à la fin de cette semaine, ne ressemblaient pas à ses attaques de l'an dernier.

D'une certaine façon, la semaine a semblé montrer que les deux hommes avaient changé de rôle. Les conservateurs de M. Clark voulaient bien d'un débat électoral et les libéraux de M. Trudeau semblaient n'en pas vouloir.

Compte tenu des sondages qui favorisent les libéraux, le style de M. Clark cette année semble convenir assez à l'idée qu'il veut implanter, la nécessité de politiques différentes de celles de l'ancien gouvernement libéral.

Il a répété souvent: "Nous n'atteindrons pas les objectifs des années 1980 en répétant les erreurs des années 1970".

L'énergie

Les questions d'énergie ont toujours été présentes à l'esprit de M. Clark dans ses déplacements de Saint-Jean de Terre-Neuve à Sarnia en Ontario.

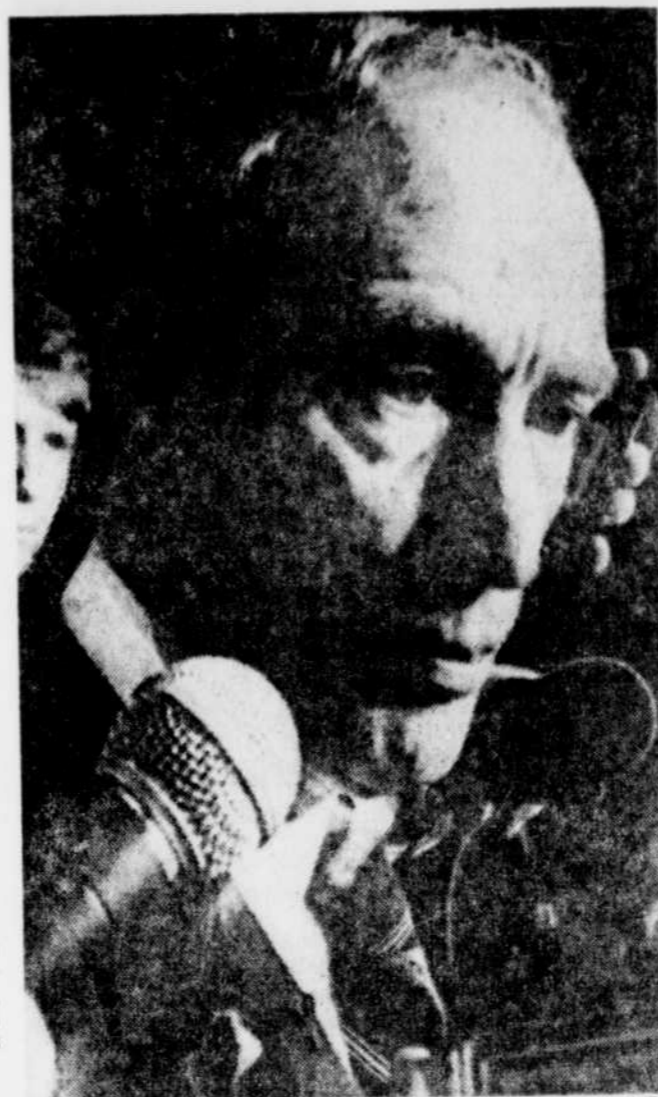
Il a promis aux Québécois \$200 millions en trois ans pour des projets spéciaux, y compris l'exploitation de sources nouvelles d'énergie. A Terre-Neuve et à Toronto, il a parlé d'une banque d'énergie pour de nouveaux pro-

jets. Aux Néo-Écossais, il a parlé de sommes considérables mises de côté pour la conservation ou pour atténuer les effets de la hausse du prix du pétrole.

En Ontario, M. Clark a insisté sur l'avantage compétitif qu'il y a à maintenir les prix du pétrole de 15 pour 100 inférieurs à ceux des États-Unis.

En plus de prononcer des discours et d'accorder des interviews à la télé, M. Clark s'est promené dans les villes où il s'est rendu, rencontré des dirigeants d'autres gouvernements, et il a rencontré les étudiants de l'université York de Toronto pour sa première apparition en public à Toronto.

Il a montré qu'il pouvait affronter les chahuteurs, individuellement ou en groupe, et il a reçu un accueil qui a varié des applaudissements polis à des ovations debout.



M. Pierre TRUDEAU

Le chef libéral réaffirme sa politique culturelle

(D'après PC) — Le chef de l'Opposition, M. Pierre Elliott Trudeau, a reçu un accueil qui n'allait pas sans rappeler celui que lui ont réservé les foules les plus partisans qu'il ait rencontrées depuis le début de sa tournée à Toronto, hier.

M. Trudeau a réaffirmé, devant des représentants de la presse ethnique torontoise, l'engagement de son parti envers la politique de multiculturalisme, introduite alors que les libéraux formaient le gouvernement, et qui reconnaît que deux groupes linguistiques principaux forment un Canada où l'on retrouve plusieurs cultures différentes.

soutien le son parti envers la presse ethnique, à laquelle son gouvernement avait octroyé d'importants contrats de publicité, tout en faisant remarquer que les conservateurs avaient mis en veilleuse cette politique.

Incident

Après son allocution, M. Trudeau a ignoré totalement un journaliste ukrainien qui désirait lui poser des questions. Frustré par l'attitude du chef libéral, celui-ci a vivement dénoncé le traitement que les partis politiques réservent à la presse ethnique, dont ils ne semblent intéressés qu'à s'assurer le support.

Il a également souligné ce

"Je déplore l'atmosphère de cirque qui prévaut ici et j'aimerais que les partis politiques ne nous considèrent pas comme si nous étions des danseurs folkloriques", a-t-il indiqué avant qu'un de ses collègues, un peu partisan sans doute, ne lui lance son verre au visage pour marquer son désaccord.

SUIS TON COURS
UN COURS, C'EST COURT

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA RÉGION DE QUÉBEC VOUS RAPPELLE QU'IL EXISTE UN PROGRAMME DE FORMATION À TEMPS PLEIN À L'INTENTION DE TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE:

1. parfaire sa formation générale
2. se perfectionner dans son métier ou occupation (perfectionnement)
3. se réorienter et/ou apprendre un métier ou une profession (débutant)

Les étudiants admis à ce programme recevront des allocations de formation. Voici les cours qui débiteront prochainement dans la région:

TITRE DU COURS	TYPE	DEBUT	DUREE	ENDROIT (jours)
Compositeur (machines électroniques)	Débutant	80-01-21	100	Québec
Cordonnier	Débutant	80-02-04	125	Québec
Hôtesse et maître d'hôtel	Perfectionnement	80-02-11	70	Québec
Lecture de plans (électricité)	Perfectionnement	80-03-17	30	Québec
Lecture de plans (menuiserie)	Perfectionnement	80-02-04	30	Québec
Lithographie (caméra)	Perfectionnement	80-02-04	40	Québec
Peintre-tapissier	Perfectionnement	80-01-28	80	Québec
Mécanicien d'automobile	Débutant	80-01-21	180	Charlesbourg
Sommelier (service de vins)	Perfectionnement	80-03-03	60	Charlesbourg
Commis aux pièces de machinerie lourde	Débutant	80-02-04	90	Lévis
Electrotechnique (contrôle et commande industrielle)	Débutant	80-02-18	260	Lévis
Mécanicien de moteurs diesels (plan II)	Débutant	80-01-21	120	Lévis
Aide familiale	Débutant	80-01-21	50	La Malbaie
Mécanicien d'entretien de machines industrielles	Débutant	80-02-25	255	Thetford

INFORMATION ET INSCRIPTION

Centre de Main-d'œuvre du Canada le plus près de chez-vous. Pour connaître les autres cours offerts dans la région, communiquez avec:



COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

1010, rue Bonin Québec G1N 1L9 687-1265

Ces programmes de formation sont offerts en collaboration avec le MAM et le MEG

VENTE
23e ANNIVERSAIRE

TISSUS IMPORTÉS SEULEMENT

40%
DE REDUCTION

sur tous
les tissus
en
magasin
(sauf les doublures)

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile

LOEWIG

52, Côte de la Fabrique, Québec - Tél.: 692-2263
Heures d'affaires: de 9h30 a.m. à 5h30 p.m.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUÉBEC METROPOLITAIN
Dîner-causerie



M. JACQUES GAGNON

Déjeuner-causerie le mercredi 16 janvier 1980 à 11h 30, au Château Frontenac. Conférencier invité: M. Jacques Gagnon, président-fondateur de la Fédération des Caisses d'entraide économique. Pour renseignements: 692-3853.

Notre solde annuel est lancé...

Technics SL-D1

TOURNE-DISQUE ENTRAINEMENT DIRECT

marantz

AMPLI-TUNER 2238B
76 WATTS RMS
DISTORSION .08%



BOSE 301:

Ces enceintes sont les benjamins de la famille BOSE Direct/Reflecting. On les installe sur étagères ou les accroche au mur.

SEULEMENT \$999.00

stéréoquad

710 Côte Franklin, Québec 8 (418) 687-0909

faits divers

Incendie de Chapais

Des règles de sécurité auraient été négligées

MONTREAL (PC) — Les règles de sécurité ne semblent pas avoir toutes été respectées quant à l'utilisation des locaux, indique un rapport du service d'inspection du bâtiment du ministère du Travail, à la suite de l'incendie du club Opemiska qui a coûté la vie à 45

personnes, à Chapais. Cette révélation a été faite, hier, par M. Guy Lapointe, sous-ministre adjoint à l'inspection au ministère, qui a tout de même précisé que le club social répondait aux exigences actuelles de la loi et des règlements relatifs à la sécurité dans les édifices

publics, quant au bâtiment lui-même. M. Lapointe a souligné que le ministère a déjà entrepris une étude en vue de modifier cette loi, de façon à clarifier davantage les responsabilités de tous les intervenants dans la conception, la construction et l'utilisation des

établissements publics. "Le rôle du ministère, en ce qui touche la sécurité dans les édifices publics, n'enlève rien à la responsabilité des organismes et des personnes qui conçoivent, construisent, administrent ou utilisent les lieux publics", a-t-il précisé.

Quant au rôle spécifique des corporations professionnelles et en réponse aux allégués de l'Ordre des architectes reprochant au ministère de ne pas s'assurer que la loi des architectes soit respectée lors de l'approbation des plans, M. Lapointe a rappelé que les premiers gardiens du champ de compétence des ordres professionnels sont les corporations elles-mêmes et le procureur général.

teurs, rien n'y fera si les organismes et les personnes concernées ne prennent pas leurs responsabilités."

Le rapport du service d'inspection du bâtiment a été dévoilé à la veille de l'enquête du coroner que présidera

à compter de lundi, à Chibougamau, Me Cyrille Delage, commissaire aux incendies du Québec.

Double meurtre à Alma: un suspect est arrêté

Sylvain Dallaire, de Desbiens au Lac-Saint-Jean, appréhendé lors d'un perquisition à son logement la nuit de mercredi à jeudi, est interrogé par la sûreté municipale d'Alma, en rapport avec le double meurtre de Diane Poulin et de Conrad "Bill" Duguay.

Les deux jeunes gens ont été trouvés la tête criblée de balles, mardi matin, près d'une sablière, en banlieue d'Alma.

Lors de leur investigation chez Sylvain Dallaire, les détectives ont saisi pour \$10.000 de sirop (hashish liquide), et un revolver.

L'arme, qui aurait été volée

à Vancouver le 29 novembre dernier, a été expédiée à Montréal pour expertises.

Dallaire était en liberté conditionnelle. Il a été longuement interrogé relativement au double meurtre, mais rien n'est sorti jusqu'ici, et l'enquête policière s'intensifie, indiquait hier, le directeur adjoint André Gaudreault de la sûreté d'Alma.

Depuis le début de l'enquête, les limiers ont saisi pour plus de \$15.000 de drogue dans la région du Lac-Saint-Jean.

Le suspect a été accusé, hier, au palais de justice d'Alma, de possession et d'intention de trafic de drogue.

Dominion paiera \$28,000 d'amende

Le marché Dominion du 1500 d'Estimauville à Beauport a été condamné à \$28.000 d'amende, par le juge Jean Dutil de la cour des sessions de la paix de Québec, hier, pour des infractions à la loi sur la publicité trompeuse.

Les porte-parole de la chaîne alimentaire ont reconnu la culpabilité de Dominion à 28 chefs d'accusation concernant la vente de produits domestiques au-dessus du prix annoncé. Le juge a imposé une amende de \$1.000 pour chaque délit.

L'enquête menée par M. Bertrand Devost, de Consommation et Corporation du Canada, avait démontré que la majoration des prix des marchandises variait de trois à 60 cents.

Des causes similaires impliquant Provigo du boulevard Masson (Les Saules) et le marché J.-P. Drouin Casino, de la 1ère Avenue à

Québec, ont été reportées à une date ultérieure.

Steinberg a déjà payé plus de \$20.000 pour des offenses semblables, et le Provibec Marcel Rousseau à un total de \$4.500.

Hold-up à la SAQ

Armé d'une carabine coupée ou d'un gros revolver genre pistolet de pirate, un individu s'est emparé d'une somme de \$430 à la succursale de la SAQ du boulevard Charest, vers 18h45 hier soir. Le bandit a menacé un employé en le sommant de lui remettre le contenu de la caisse.

Environ deux heures plus tôt, un autre vol à main armée était commis de l'autre côté de la rue, au petit bureau de poste situé dans le magasin Paquet du Mail Saint-Roch. La préposée a remis \$80 à l'intrus qui simulait une arme dans la poche de son paletot.

Deux voleurs ont vidé la caisse du gaz-bar Elan situé au 2445 de l'avenue Royale, à Beauport, vers 20h hier soir.

Restaurant rasé par un incendie

Le restaurant Neuville-Ouest, situé sur la route 365 reliant les localités de Neuville et de Pont-Rouge, a été complètement rasé par le feu, au cours de la nuit de jeudi à vendredi.

L'établissement, propriété de M. Lucien Bedard, est une perte complète, selon les constatations faites par la Sûreté du Québec du poste de Portneuf.

Une enquête est présentement en cours afin de déterminer la cause exacte de l'incendie.

robert Laforce
opticien d'ordonnances

POSTES OUVERTS
Janvier 1980

- Réceptionniste-téléphoniste
- Technicien(ne)s en verres de contact
- Machiniste: entretien de la machinerie d'optique
- Assistant(e)s en verres de contact

Toute candidature sera gardée confidentielle.

S'adresser à: **M. Jacques Poitras**
Directeur du Personnel
529-2964

vente de janvier

rabais de

10 à 60%

sur toute la marchandise en magasin

Dussault meubles

9 rue Courcellette, Qué. 683-2327

Une ligne de pensée!

le gang à **MARCEL PELCHAT**

Oui Madame!

De retour à Place Laurier



Ce jeune et talentueux coiffeur-designer vient enrichir notre équipe.

MARCEL PELCHAT
COIFFURE

Place Laurier, Québec - 651.34.34

NOUVEAU!



PIZZAS SOUS-MARINS

Zoom

délicieuses, tendres,

les enfants les adorent... les adultes les dévorent!

* en vente chez votre épicer et accommodation à prix spécial

25¢ RABAIS DE 25¢ A L'ACHAT 25¢

PIZZA SOUS-MARIN ZOOM

Produit du Québec — Approuvé Canada

Valable jusqu'au 9 février dans tout marché d'alimentation et accommodation. Un coupon par achat seulement.

25¢ 25¢

par Jean-Claude RIVARD

Moins de causes de "facultés affaiblies" devant les juges justice



Depuis le premier novembre, les assureurs ont l'obligation d'assurer la couverture des dommages matériels subis par un véhicule, quel que soit l'état physique de son conducteur au moment de l'accident.

C'est l'une des innovations annoncées par un communiqué du surintendant des Assurances du Québec, avant les Fêtes, au sujet du nouveau contenu des polices d'assurance automobile.

L'œil observateur du criminaliste Narcisse Proulx a noté une influence directe des "bienfaits" de l'innovation sur le volume des causes qui sont quotidiennement plaidées, en cour des sessions de la paix.

Autrefois, un automobiliste impliqué dans un accident et traduit devant la cour pour avoir conduit son véhicule en état d'ébriété ou sous l'effet d'une drogue, devait à tout prix plaider sa cause et obtenir une attestation d'innocence, s'il voulait que les assureurs paient les dommages matériels causés.

Ce n'est maintenant plus neces-

saire: les assureurs doivent couvrir tous les dommages matériels. A moins qu'ils ne soient obligés de se défendre contre la cumulation des points de démerite, les ténéraires du volant se contentent, en grande partie, de reconnaître leur culpabilité et de payer l'amende imposée.

La nouvelle réjouit certes ceux qui ont la tentation de mélanger l'alcool et la gazoline dans la conduite d'un véhicule. Mais elle inquiète un brin ces avocats pour qui les causes de "facultés affaiblies" étaient presque une manne.

Des gens au regard moins intéressé y voient un premier pas vers l'établissement d'un régime "sans responsabilité" ou "no fault", peut-être même l'aurore du jour où le citoyen pourra s'assurer pour ses propres bêtises.

Attention cependant: la justice est de plus en plus sévère à l'égard des indésirables de la route. Il y a du neuf dans le Code pénal.

Après une première offense, les substituts du procureur général ont maintenant toute latitude pour annexer des "avis de recidive" aux plaintes subséquentes.

Dans ces cas, il n'y a pas de clémence possible: le juge ne peut rien y faire. C'est un emprisonnement automatique de 14 jours à trois mois pour une deuxième offense. L'emprisonnement est de trois mois à deux ans, pour une troisième.

Voilà donc pourquoi il y a encore beaucoup de "facaffes" (causes de facultés affaiblies) qui se plaident quotidiennement aux sessions de la paix.

A tout seigneur...

Habituellement, il est d'usage de publier, dans un compte-rendu, le nom d'un avocat qui s'illustre en gagnant une importante cause.

Des problèmes de mise en page ont causé l'amputation du nom de Me Gratien Boily, procureur du Motel Laurentide, du restaurant La Bastogne et de la Boutique Laurentide, dans une nouvelle relative à cette affaire où la ville de Beauport a été condamnée par le juge Gabriel Roberge à payer quelque \$2,5 millions aux requérants.

Voilà qui est fait: à tout seigneur, tout honneur.

Soit dit en passant, la cause n'a pas encore été portée en appel.

Poursuite du procès

Un jury dirigé par le juge Louis Doiron, de la division criminelle, doit reprendre, lundi, l'audition du procès du Québécois Germain Gagné, impliqué dans les événements qui sont survenus le 13 mars 1979, à la Banque Provinciale du Canada, succursale du 4785 1ère Avenue, à Charlesbourg.

On l'accuse du vol à main armée d'une somme de \$41,511, de s'être illégalement couvert la figure d'un bas de nylon, d'avoir illégalement eu en sa possession une arme dangereuse, à savoir une carabine, de s'être illégalement saisi de force des employés Victor Tardif, Marcel Boulanger, Christian Gagnon, Lucette Deguise, Christine Martel, Suzanne Mailly, Lucie Blais, Line Fortin, Pauline Landry, Johanne Sylvain, Carole Mercier, Cécile Girard, Danièle Michaud et Carole Rheume.

Saint-Casimir devra enlever le talus à ses frais

par J.-C. RIVARD

Jusqu'à ce qu'ils quittent le palais de justice de Québec, jeudi soir, les relations n'étaient pas trop bonnes entre un citoyen et son maire.

Ils ont quitté les lieux sans que le juge accorde l'injonction réclamée par l'un d'eux mais en se serrant néanmoins la main, assurés qu'un vieux litige est sur le point de se résoudre.

C'était au sujet de la courbe asphaltée de la voie publique, à l'intersection des deux rues. M. Claude Grandbois, de Saint-Casimir, est convaincu que la courbe a été aménagée par la municipalité qui a grugé sa propriété sans l'exproprier et sans l'indemniser. Cette dernière soutient par contre qu'elle a acquis ce coin de terrain par prescription acquisitive de trente ans.

Quoi qu'il en soit, le printemps dernier, M. Grandbois s'est choqué: il a décidé de bâtir un talus à cet endroit, c'est-à-dire à l'intersection des rues Godin et TesTessier ouest. On l'a laissé faire.

Mais à un certain moment, on a réalisé que le talus était drôlement

général pour les véhicules obligés d'y tourner. Le maire et le justiciable se sont rencontrés. Il y a eu des échanges acerbes de propos, des échanges de coups, même.

C'est ce qu'on a révélé au juge Pierre Côté, devant qui on s'est finalement retrouvé. La municipalité réclamait l'émission d'une injonction interlocutoire. Mais l'injonction n'est pas chose qui s'accorde à la légère à signaler le juge en constatant que l'affaire était sans grande issue pratique. Il a demandé aux avocats de s'entendre.

Mes André Lemay et Claude Dusault se sont entendus. Le juge a donné acte à leur entente.

La municipalité devra donc enlever le talus à ses frais sur la partie asphaltée de la voie publique. Quant à savoir qui devra payer les frais judiciaires, on le saura lorsqu'un autre juge décidera si la municipalité possède effectivement un droit de propriété, acquis par prescription, sur le bout de terrain litigieux.

SURPRISE!
Maintenant,
les États-Unis
en cadeau

"Et à un moment où juis en vacances!"

Les destinations américaines d'Air Canada au-dessus de 1000 m, à un prix-cadeau

Ce n'est pas tous les jours qu'on vous offre les États-Unis à un aussi bon prix. Profitez-en: ces tarifs sont valables pour tous les départs jusqu'au 29 février vers toutes les destinations américaines d'Air Canada, sauf la Floride.

Voici ce que cela donne, aller-retour de Québec:

Dallas	\$179	Houston	\$179
Los Angeles	\$239		

Les conditions de réservation et d'achat

Il faut réserver au moins 30 jours à l'avance et régler le solde au plus tard 7 jours après la réservation.

Une autre vente de tarifs incroyable jusqu'à

69%

de réduction pour les départs jusqu'au 29 février 1980

* basé sur les tarifs réguliers en vigueur le 1^{er} janvier 1980

Le séjour minimum, en excluant le jour du départ, est de 7 jours; le séjour maximum, de 30 jours. Tous les retours doivent être effectués avant le 14 mars 1980. Prix forfaitaire de \$99 pour un enfant de 2 à 5 ans accompagné. Taxe de transport aérien en sus. Hâtez-vous de réserver, car le nombre de sièges est limité.

A noter: cette vente de tarifs est également offerte au départ de ces mêmes villes américaines, aux mêmes conditions. Informez-en vos parents et amis de la bas. Ils auront tous les renseignements en communiquant avec le bureau d'Air Canada.

Et il y a encore la vente de tarifs pour l'Europe et le Canada

La vente de tarifs annoncée pour l'Europe et le Canada est encore en cours. Il reste quelques sièges disponibles mais ils s'envolent rapidement. Demandez à votre agent de voyage ou à Air Canada tous les détails des conditions de réservation et d'achat.

Un cadeau pour vous et ceux que vous aimez

Communiquez avec votre agent de voyage ou avec Air Canada au 931-8261 entre 18h et 23h du lundi au vendredi et entre 9h et 23h le samedi et le dimanche. Détenteur d'un permis du Québec

AIR CANADA

Corrections

Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser.

Dans le cahier "D'appareils Ménagers"

Page M8-item M8B Veuillez accorder 3 semaines pour la livraison.

Page 10-item m10c ne sera disponible qu'à la fin de février.

Page 10-item m10d non disponible à Ste-Foy.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient occasionné par ces erreurs.

EATON

AVIS DE CONVOCATION Z E C BATISCAN-NEILSON

Tous les membres de l'association sportive BATISCAN-NEILSON, région St-Raymond Inc. sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle, le samedi 19 janvier 1980, à 14 heures, à la polyvalente St-Raymond.

En cas de mauvaise température l'assemblée sera remise au samedi suivant.

LA DIRECTION

LA CENTRALE D'ARTISANAT DU QUEBEC SOLDE DE JANVIER

20%

DE REDUCTION SUR PRESQUE TOUTE
LA MARCHANDISE EN MAGASIN.
PROFITEZ-EN!



Place Laurier,
Ste-Foy 651-6408

BATISSE COMMERCIALE A VENDRE

située au 441, St-Vallier ouest,
angle Bayard

Très bon revenu annuel. Local commercial d'environ 2,000 pi.ca. (disponible). Achalandage très intéressant.

Pour renseignements, communiquez avec:

M. LEON CHABOT
529-2964

La plus grande chaîne de librairies et papeteries au Québec RECHERCHE DES CONCESSIONNAIRES

dans les comtés de Lévis à Gaspé et aussi dans les comtés de Nicolet, Mégantic, Lotbinière, Wolfe, Frontenac, Champlain, Portneuf et La Tuque.

Ecrire à:

Le Groupe Econo Inc.
C.P. 7155
Charlesbourg, G1G 5E5
Tél.: 628-4323

Homme d'affaires impliqué dans un vol à la Brink's

VAL-D'OR (PC) — Un homme d'affaires de Saint-Léonard, en banlieue de Montréal, a admis devant la cour avoir servi d'intermédiaire pour échanger une somme de \$28,000 provenant du vol de la Brink's survenu le 21 août 1974, à Val-d'Or. Cette somme était composée de petites coupures et ceux qui en étaient en possession voulaient obtenir des billets de \$100 pour mieux l'écouler.

L'homme d'affaires en question, dont l'identité ne peut être révélée par ordre de la cour, pour ne pas nuire à ses activités commerciales, témoignait jeudi devant le coroner Henri Lacombe. Celui-ci préside une enquête destinée à éclaircir les circonstances qui ont entouré la mort d'un agent de la Brink's, M. Adolphe Potvin, criblé de balles au cours de l'attaque des gunmen devant la Banque Royale de Val-d'Or, le 21 août en 1974.

Le témoin a soutenu qu'il ignorait la provenance de l'argent lorsqu'un ami, un ancien policier de Mont-Royal, Serge Mayer, aujourd'hui décédé, lui avait demandé de servir d'intermédiaire.

d'hui décédé, lui avait demandé de servir d'intermédiaire.

"Je trouvais que c'était normal pour moi d'agir ainsi, a expliqué l'homme d'affaires qui était interrogé par le procureur de la Couronne, Me Fernand Côté. Celui-ci lui avait demandé s'il n'avait pas trouvé louche qu'un individu qui possède \$28,000 en petites coupures ait recours à un intermédiaire pour échanger cette somme, pour des coupures de \$100?"

Intrigué par l'importance de la somme, le gérant de la succursale bancaire avait demandé à l'intermédiaire de revenir dans une heure. A son retour, des policiers l'attendaient pour l'interroger.

Pendant cette attente, Serge Mayer et un autre individu attendaient à l'extérieur de la succursale bancaire.

Depuis 1974, cet homme d'affaires a toujours soutenu ne pas être au courant des activités de l'ex-policier Serge Mayer sauf qu'il savait qu'il était un fervent du jeu.



M. Réal GERMAIN

Le Soleil, André Boucher

Germain aurait mis le feu à son restaurant

par Roch DESGAGNE

Réal Germain, 30 ans, de Pont-Rouge, a été mis en accusation de crime d'incendie, hier, sur la recommandation du commissaire aux incendies Cyrille Delage. Germain est soupçonné d'avoir mis le feu à son restaurant, le soir du premier octobre dernier.

Une première fois, un peu après minuit la nuit de l'incendie, deux employés avaient éteint un commencement de feu dans une poubelle. Leur employeur avait été le dernier à quitter les lieux. Ce dernier retourna à son restaurant, puis vers trois heures du matin, on l'informait, chez lui, que l'établissement était rasé par les flammes.

La preuve des enquêteurs de la Sûreté du Québec a démontré que Réal Germain était en très difficile situation financière, au moment des événements. Ce dernier a révélé qu'il avait acheté le restaurant \$3,000 et qu'il l'a-

vait assuré pour \$25,000.

"Je ne conçois pas comment le feu a pris deux fois, alors que vous étiez seul sur les lieux" disait Me Delage à Germain, en concluant à un verdict d'incendie criminel.

Le juge Anatole Corriveau, devant qui Germain comparait hier après-midi assisté de son procureur Me Marc Delisle, a fixé au 26

mars l'enquête préliminaire de l'accusé.

Par ailleurs, l'incendie survenu le 10 avril 1979 au 3 rue Gagné à Beauport, dans lequel Mme Wilfrid Dubé, âgée de 72 ans, perdit la vie, a été jugé accidentel. Aucune responsabilité criminelle n'a été retenue quand à la mort violente de la nonagénaire retrouvée calcinée dans son lit.

Mississauga: CP règle 21,000 cas

TORONTO (d'après PC) — CP Rail affirme qu'elle a versé environ \$3,9 millions jusqu'à présent à des personnes de la région de Mississauga qui ont dû être évacuées après le déraillement d'un de ses trains qui transportait des produits chimiques dangereux.

Un porte-parole de la compagnie a révélé que 21,000 réclamations avaient été faites, chacune ayant été acquittée au coût moyen de \$200.

Environ 200,000 personnes avaient dû être évacuées. Une enquête a d'ailleurs été instituée sur cet incident.

"UN AMOUR DE SALON"
Un coiffeur-designer se joint à l'équipe de Coifferie internationale. A cette occasion, la Coifferie vous offre sa meilleure permanente, avec Monsieur Louis.

EN SPECIAL: \$35
 Shampooing, coupe, brushing, permanente, tout compris.

LOUIS DESCHÈNES

Coifferie internationale
 AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Québec: (418) 651-2745
 Complexe Centre-Ville, Ste-Foy
 2600, boul. Laurier, Ste-Foy
 Sherbrooke: (819) 563-3235

SURVEILLEZ L'OUVERTURE DU PROCHAIN SALON AVEC DONALD POULIN, DIRECTEUR ARTISTIQUE

Examen d'admission le 19 janvier

inscrivez-les tôt

externat st-jean eudes

COURS SECONDAIRE POUR GARÇONS ET FILLES

Ecole privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation

DEMANDEZ À RECEVOIR NOTRE DÉPLIANT D'INFORMATIONS

2350, Avenue du Colisée, Québec G1L 3Z9
 522-0606 / 522-0646

norman

LIQUIDATION FINALE

NE MANQUEZ PAS CETTE DERNIÈRE CHANCE

DE PROFITER DE NOTRE VENTE FINALE D'HIVER ÉCOULEMENT DE TOUTE LA MARCHANDISE

DES PRIX IMBATTABLES COMMENCE LUNDI

• mall st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

Musée du Québec: Vaugeois se prononcera dans 10 jours

par Paul BENNETT

Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, donnera une conférence de presse, le 22 janvier prochain, au cours de laquelle il réagira officiellement aux mémoires soumis lors des récentes audiences publiques sur l'avenir du Musée du Québec.

Ces audiences, qui s'étaient déroulées de la mi-novembre au début décembre, avaient donné lieu à une vive contestation du projet de "musée de l'homme d'ici" mis de l'avant par le ministre Vaugeois.

M. Vaugeois annoncera donc à l'occasion de cette conférence de presse s'il maintient son projet d'un musée de l'homme ou s'il se rend aux revendications de ceux qui voudraient voir le Musée du Québec agrandi, mais demeuré un musée d'art.

Il est toutefois peu probable, a appris LE SOLEIL, que le ministre dévoile par la même occasion l'échéancier des travaux d'agrandissement, de l'ordre de \$30 millions, qui n'ont pas encore

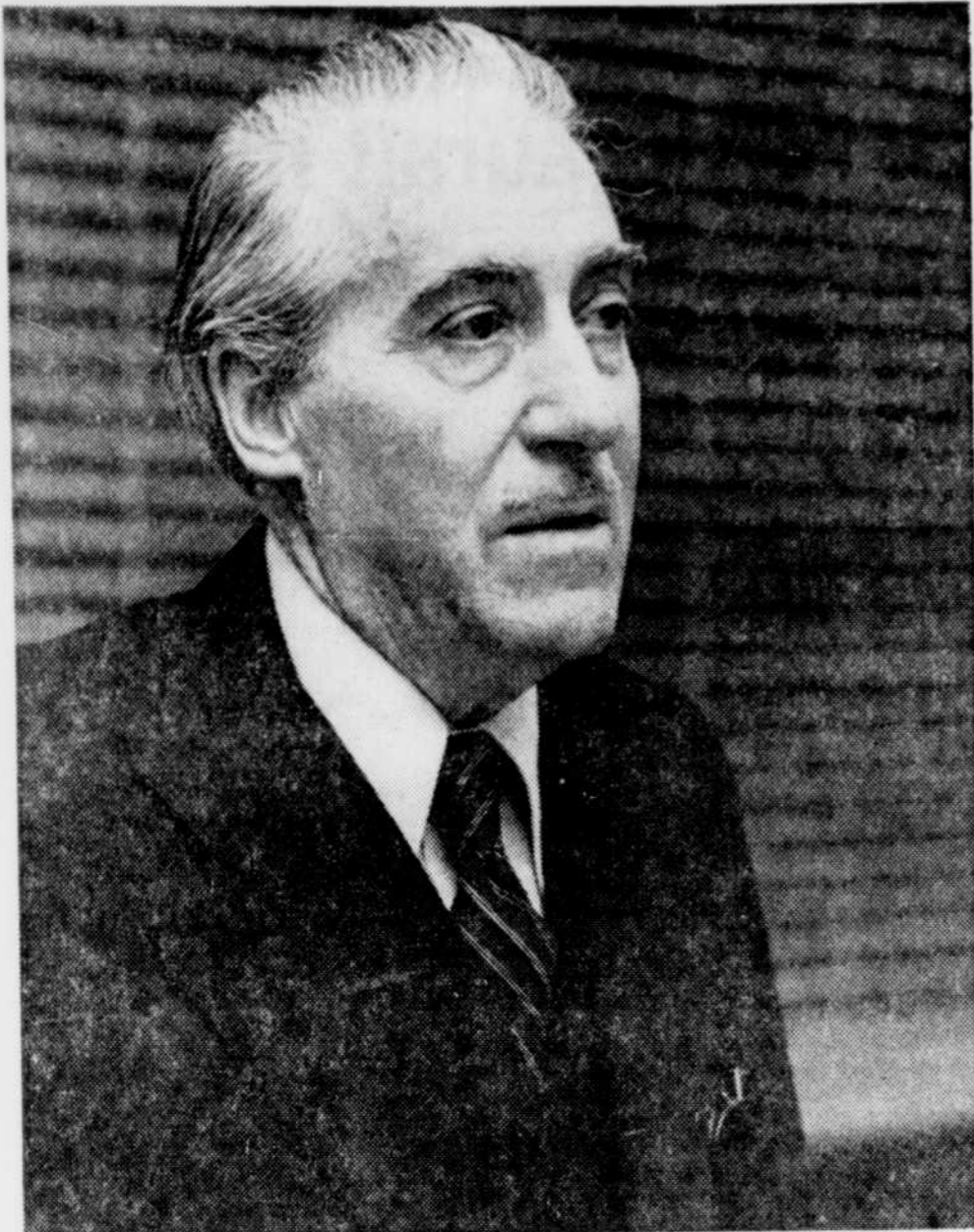
reçu le feu vert du ministère des Travaux publics et du Conseil du trésor.

On sait que l'agrandissement

du Musée du Québec par l'adjonction de l'ancienne prison des Plaines a été annoncé il y a plus de deux ans, mais que les travaux

n'ont pas encore débuté, le "concept" du musée n'ayant pas encore été défini. De nouveaux retards pourraient

dangereusement compromettre le projet d'agrandissement, les budgets pour la prochaine année financière étant actuellement à l'étude au Conseil du trésor.



Le Soleil, Jean Vallières

La diplomatie du Vatican

M. Paul Tremblay, ancien ambassadeur du Canada auprès du Vatican, était le conférencier invité, hier, au pavillon Pollack de l'université Laval. Né à Chicoutimi, à la retraite depuis un an mais encore attaché au ministère des Affaires extérieures, M. Tremblay a souligné le rôle nécessaire du service diplomatique du Vatican, qui trouve plus particulièrement à s'exercer actuellement avec la crise en Iran et en Afghanistan.

VENTE DE JANVIER

DE 10% A 60% SUR DE NOMBREUX ARTICLES EN MAGASIN.

"Votre confort ça nous touche"

563, rte Trans-Canada
Lévis - G6V 1H5/833-0930

CAMPS DE VACANCES

TROIS-SAUMONS (L'ISLET) et MINOGAMI (MAURICIE)

Séjours pour garçons et filles de 7 à 16 ans. Membres accrédités de l'Association des camps du Québec.

INSCRIVEZ-LES TÔT

Demandez notre dépliant d'information:

11, rue Crémazie est, Québec, G1R 1Y1
Tél. (418) 529-5323



L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ C'EST LE TEMPS:

- de présenter votre enfant aux examens d'admission qui auront lieu les 19 et 26 janvier;
- de réserver une place à votre enfant en communiquant avec l'institution de votre choix;
- de savoir que l'offre d'admission sera fondée sur un ensemble de critères, tels que:
 - tests de fonctionnement intellectuel
 - examens de français et de mathématiques
 - résultats aux bulletins de 5e et 6e années élémentaires.

MAIGRIR

CHANGEZ VOS LIVRES DE SURPLUS EN REMBOURSEMENT

offre spéciale Weight Watchers du Québec

100

PAR LIVRE

PLUS VOUS PERDEZ PLUS VOUS TOUCHEZ

Oui, voici le remboursement pour les livres en trop. Les membres Weight Watchers recevront **11 par livre perdue.**

Pour pouvoir bénéficier du remboursement «perte du poids» les membres devront être «membres à vie» et ne pas dépasser le poids qu'ils se sont fixé à l'avance. Offre valable seulement pour les livres perdus dans la province de Québec.

Combattez l'inflation, stimulez-vous et économisez en vous joignant à nous.

Pour la classe la plus près de chez vous, composez

ST-FOY Eglise St-Denis 1, 100, route de l'Église Lundi et mercredi soir à 20 heures Mardi à 19h30	QUÉBEC 651-9224 CHARLEBOURG Patio Charlebourg 400, 77e Rue est Mardi soir à 20 heures DORVAL Dorval St-Joseph 250, boul. Cochrane Mardi soir à 20 heures MONTMAGNY Centre Sport Le Bouchon Mardi soir à 20 heures QUÉBEC Secteur de Québec 7e étage Jeu St-Basile Mardi à 11 heures et m. ST-ROCH 4840, avenue de Louis Charlebourg Lundi à 19h30 Mardi soir à 20 heures ST-FOY Salle paroissiale de Notre-Dame-de-Foy 814, route de l'Église Mardi soir à 20 heures	LES SAULES Centre St-Archange Rue de l'Église Mardi soir à 20 heures ST-CLAUDE D'ASSISE Salle des Chéniers de Colombi 21, boul. des Allées Mardi soir à 20 heures LEVIS Salle des Chéniers de Colombi 14, de la Rochelle Mardi soir à 20 heures QUÉBEC Notre-Dame-du-Chemin 215, rue Père-Archange Mardi soir à 20 heures LORETTEVILLE Eglise St-Ambroise Rue Racine (au coin-est) Jeu de ville Mardi soir à 20 heures ST-RAYMOND DE PORTNEUF Salle de ville Mardi soir à 20 heures
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pour un message d'encouragement **488-0561**

• Aucun contrat • Frais d'inscription \$5.00 • Classe hebdomadaire \$5.00

WEIGHT WATCHERS

Weight Watchers du Québec. Lire dont l'usage est enregistré. Tous droits réservés. Valable pour la province de Québec seulement.

ACADEMIE ST-LOUIS

810, des Erables, Québec G1R 2M3
681-7768

- Institution déclarée d'intérêt public
- Cours secondaire mixte (externat)
- Secondaires I à V: voies régulière et enrichie
- Examens d'admission les 19 et 26 janvier 1980, à 8h15.

COLLEGE DE LEVIS

9, Mgr-Gosselin
Lévis G6V 5K1 - 837-5046

- Institution déclarée d'intérêt public
- Pensionnat et externat pour garçons: 160 places en Sec. I
- Cours secondaires I à V, voies régulière et enrichie
- Offre aussi le niveau collégial
- Information et visite du collège le 13 janvier 1980, à 14h00. Examens d'admission en Sec. I les 19 et 26 janvier 1980. Si possible appeler avant de se présenter.

LE COLLEGE DES JESUITES

1150, boul. St-Cyrille ouest
Québec G1S 1V7 - 681-0107

- Externat pour garçons, déclaré d'intérêt public
- Cours secondaire complet, voie enrichie (170 Places en Sec. I)
- Formation générale sans choix d'option significatif avant Secondaire V
- Musique ou arts plastiques obligatoire jusqu'en Sec. IV
- Séances d'examens d'admission les 19 et 26 janvier 1980
- Pour Secondaire II, III, IV et V, téléphoner au secrétariat.

COLLEGE MARGUERITE-D'YOUVILLE

2700, des Quatre-Bourgeois
St-Foy G1V 1X5 - 658-7662

- Institution déclarée d'intérêt public
- Externat pour filles
- Cours secondaire I à V, voies régulière et enrichie
- Latin obligatoire en Sec. I et II (optionnel en III)
- Examens d'admission les 19 et 26 janvier 1980
- PRIERE D'APPORTER LES BULLETINS SCOLAIRES DES DEUX DERNIERES ANNEES.

L'ECOLE DES URSULINES DE QUEBEC

4, rue du Parloir - C.P. 820 H.-V.
Québec G1R 4S7 - 692-2612

- Institution déclarée d'intérêt public
- Externat pour filles
- Secondaires I à V, formation générale, voies régulière et enrichie
- Latin et espagnol optionnels en Secondaire II et III
- Séances d'examens d'admission les 19 et 26 janvier 1980, de 8h30 à 12h30
- Séances d'information et visite de l'institution lors des sessions d'examens d'admission
- Cours primaire de 1re à 6e années pour filles
- Demande d'admission par TELEPHONE: 692-2612 (secrétariat)

COUVENOT NOTRE-DAME-DE-TOUTES-GRACES

51, rue Déziel, Lévis
G6V 3T7 - 837-3563

- Institution reconnue d'intérêt public
- Externat pour filles seulement
- Secondaire I à V, voies régulière et enrichie
- Latin obligatoire en Sec. I et II
- Latin optionnel en Sec. III
- Examens d'admission les 19 et 26 janvier 1980, de 13h00 à 16h30

SEMINAIRE DES PERES MARISTES

2315, Chemin St-Louis, Sillery
Québec G1T 1R5 - 651-4944

- Déclaré d'intérêt public
- Institution à but vocationnel
- Cours secondaire I à V, voie enrichie (70 places en Sec. I)
- Pensionnat, externat pour garçons
- Latin obligatoire, Sec. I à IV
- Séance d'information pour les parents: le lundi 14 janvier, à 20h00
- Séances d'examens d'admission: les 19 et 26 janvier, de 13h00 à 17h00

EXTERNAT ST-JEAN-EUDES

2350, av. du Collège
Québec G1L 3Z9 - 522-0646 ou 522-2313

- Institution déclarée d'intérêt public
- Externat pour garçons et filles
- Cours secondaire général complet. Secondaire I à V, voies enrichie et régulière
- Nombre de places disponibles en Secondaire I: 170
- Séances d'examens d'admission les 19 et 26 janvier 1980, de 8h15 à 12h00

ECOLE SECONDAIRE LIMOLOU

598, 8e Avenue
Québec G1J 3L7 - 529-7522

- Institution reconnue pour fins de subvention, dirigée par les Srs Servantes de St-Coeur-de-Marie
- Résidence et externat pour filles
- Cours secondaire I et II: voie régulière
- Séances d'examens d'admission: les 19 et 26 janvier 1980, à 8h30

JUVENAT NOTRE-DAME-DU-SAINT-LAURENT

Frères de l'Instruction Chrétienne
1207, rue Commerciale
St-Romuald (Lévis) - 839-6638

- Institution déclarée d'intérêt public (à caractère d'orientation vocationnelle)
- Internat et externat pour garçons
- Voies régulière et enrichie
- Séances d'information pour les parents le 13 janvier 1980, à 14h00
- Examens d'admission: les 19 et 26 janvier 1980, de 13h00 à 16h45

ECOLE MONT ST-SACREMENT

200, boul. St-Sacrement
Valcartier G0A 4S0 - 844-3771

- Externat pour garçons, reconnu d'intérêt public
- Cours secondaire de I à V: voies enrichie et régulière (120 places en Sec. I)
- Examens d'admission pour Sec. I: les 19 et 26 janvier 1980, de 9h00 à 15h00
- Quelques places disponibles en II, III, IV et V - téléphoner au secrétariat avant le 1er février.

SEMINAIRE ST-FRANÇOIS

4900, rue St-Félix
Cap-Rouge G0A 1K0 - 872-0611

- Institution reconnue d'intérêt public
- Cours secondaire I à IV, voie enrichie
- Internat pour garçons seulement (100 places)
- Externat pour garçons et filles
- Transport scolaire organisé par l'institution
- Séance d'information pour les parents: le 13 janvier 1980, à 15h00
- Latin obligatoire en Sec. I, facultatif en Sec. II, III
- Séances d'examens d'admission en Sec. I: les 19 et 26 janvier 1980
- Séances d'examens d'admission en Sec. II, III, IV: s'inscrire avant le 24 janvier 1980.

COLLEGE DE CHAMPIGNY

1400, boul. de l'Aéroport
Ste-Foy, Quartier Laurentien
G2G 1G6 - 872-0508

- Institution déclarée d'intérêt public
- Possibilité d'internat (30 places) et externat pour garçons
- Cours secondaire I à IV, voies régulières et enrichies, 60 places en Sec. I
- Séances d'examens d'admission pour Sec. I et II: les 19 et 26 janvier 1980, de 8h30 à 12h00
- Quelques places disponibles en Sec. II, III et IV
- Séance d'information pour les parents: le mercredi 16 janvier 1980, à 20h00

ECOLE SECONDAIRE M.S.C.

(Les Missionnaires du Sacré-Coeur)
50, av. des Cascades
Beauport G1E 6B3

- Externat mixte, déclaré d'intérêt public
- Cours secondaire complet, voie enrichie
- Cours particuliers: latin, musique, arts plastiques
- Examens d'admission: les 19 et 26 janvier 1980
- Demande d'admission par téléphone: 661-6978